

Ha!

06 AMÉNAGEMENT
POINT SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE H2D

22 ÉQUIPEMENT CULTUREL
PRÈS DE 1000 PERSONNES POUR
L'OUVERTURE OFFICIELLE
DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNALE LE FIL

36 CADRE DE VIE
HELLEMMES DÉCROCHE SA PREMIÈRE FLEUR
AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES



LE FIL, POUR UN MAXIMUM DE CULTURE !

SOMMAIRE

C'est maintenant !

04 Ces chantiers qui vous changent la ville...

C'est chez nous !

Aménagement du territoire

06 Un éco-quartier durable et exemplaire

C'est lui !

10 Lil'Pouss, le projet fou de Christophe Thomas

C'est chez nous !

Bien-être animal en ville

12 Caniparc, une solution au poil pour nos amis à quatre pattes

C'est nouveau !

Cadre de vie

14 Vers de nouveaux gestes de tri

C'est chez nous !

16 À l'école : exit le béton, vive la végétalisation

18 "Sans maîtrise de la langue, il n'y a pas d'égalité des chances possible"

19 La société des arts graphique expose son travail aux Acacias

C'est lui !

20 Un demi-siècle d'engagement récompensé

C'est nouveau !

Développement culturel

22 Le Fil, votre médiathèque communale, est ouvert !

C'est chez nous !

26 Un nouvel Hôtel de Police municipal

28 Pour se rencontrer en toute sécurité

29 Pour une circulation partagée, plus sûre...

La sécurité routière

30 Trotinettes : des règles claires pour un usage sécurisé

C'est chez nous !

32 Nouveau : un médecin au centre de santé

33 Un petit geste pour trois vies !

34 Bottes, pelles et brouettes pour la mare pédagogique...

36 Une première fleur pour nos panneaux d'entrée de ville

38 Nos jardiniers communaux nous livrent quelques astuces

39 La ville agit contre les perturbateurs endocriniens

40 Un défi énergétique qui nous concerne tous !

Ce sont eux !

43 Voyage en Norvège à vélo : la folle aventure de trois Hellemmois !

C'est chez nous !

46 Moulins d'Asq : une brasserie exemplaire

C'était hier !

46 Désiré Therby, Maire, conseiller général, cheminot

Expression politique





Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêt gérées durablement et de sources contrôlées
pefc-france.org

PAPIER FORÊTS PROTÉGÉES

Le papier de votre magazine d'information communal est labellisé, c'est un produit issu de forêts certifiées PEFC. Ce label atteste que le propriétaire forestier qui a cultivé le bois et l'exploitant qui l'a récolté et transporté ont mis en oeuvre les pratiques de gestion forestière durable ; que toutes les entreprises qui l'ont ensuite transformé puis commercialisé ont appliqué les règles de traçabilité PEFC. Ce papier participe à la gestion durable des forêts.

La qualité, la gestion des encres, l'utilisation de papiers recyclés validées par les normes ISO 9001 et ISO 14001 et par les certifications PEFC, FSC® (FSC® C022177) et Imprim'Vert font de Nord'Imprim l'imprimerie qui répond à nos exigences environnementales.

HELLEMES ACTUALITÉS
N°64 MAI 2023

Édition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Franck Gherbi

Rédaction : Jack Nannini et Nathan Dechirot

Photo : Mairie d'Hellemmes

Maquette : Olivier Ver Eecke

Impression : Nord'Imprim

Tirage : 10 000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2023

Ha!



Franck GHERBI,
Maire d'Hellemmes

Ha!

Hellemmes !

Très cher.e.s Hellemmois.es,

Lutte contre la pollution et le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, développement des nouvelles mobilités... À l'heure où nos habitudes et nos comportements évoluent, il nous faut accompagner ces changements et favoriser les nouvelles pratiques, penser la ville de demain, garantissant un cadre de vie agréable, sain et sécurisé pour tous.

L'équipe communale poursuit ainsi l'entretien et la rénovation des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que la réfection des enrobés de chaussées pour des rues plus sûres et plus confortables pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

Nous aménageons des « rues scolaires » et végétalisons les cours de nos écoles, œuvrons pour la propreté publique et l'esthétique urbaine, favorisons le bien-être animal en ville, poursuivons nos efforts en matière de sécurisation de l'espace public et avons adopté un plan de sobriété énergétique... Autant d'actions et de projets présentés en réunions publiques et débattus en Conseils de Quartier ou Conseil Communal d'Enfants, que vous découvrirez à la lecture de votre magazine.

Ce dernier a été réalisé dans un contexte particulier puisque, comme vous le savez sans doute, la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme a fait l'objet d'une cyber-attaque qui nous a obligés à adapter notre fonctionnement. Face à cette situation sans précédent et pour pallier l'absence totale ou partielle d'outils informatiques, les équipes sont mobilisées, des plans de continuité d'activités ont été déployés et des solutions alternatives mises en œuvre pour maintenir le service rendu aux Hellemmois.es.

Vous pouvez compter sur l'engagement, la solidarité et l'adaptabilité des agents communaux pour la bonne organisation des services. Malgré un fonctionnement ralenti, la collectivité continue de traiter vos démarches administratives au quotidien. Toute l'équipe compte sur votre compréhension et votre indulgence quant aux dysfonctionnements qui pourraient subsister.

Bonne lecture à toutes et tous.

Franck GHERBI
Maire d'Hellemmes

4 C'est maintenant !



Les réseaux

La gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est essentielle pour maintenir et garantir dans le temps la performance et la qualité de service indispensable avec les principaux enjeux : la continuité du service public, la garantie de la qualité de l'eau, la lutte contre le gaspillage de la ressource couplée à des surconsommations d'énergie. Dans ce cadre, les canalisations ont été entièrement remplacées dans les rues du Progrès, Désiré Therby, Raspail, Testelin et Kléber.

Dans le cadre du développement et de l'entretien des réseaux de distribution de l'électricité, Enedis a procédé au renouvellement et à la sécurisation du réseau de la rue Anatole France, ainsi qu'à la première phase des travaux pour le raccordement du Grand Stade et de la Borne de l'Espoir (rues Chanzy, Roger Salengro et Pavé du Moulin ainsi qu'à l'avenue des Martyrs).

Dans le quartier de l'Épine, c'est le réseau gaz qui a fait l'objet d'un renouvellement. L'opération menée par GRDF a permis de remplacer les conduites

vétustes et de mettre le réseau aux normes pour le changement de gaz à venir.

Enfin, le câblage pour le déploiement de la fibre est en phase de finalisation pour l'ensemble de la commune. La dernière armoire sera bientôt posée, ne restera plus aux concessionnaires que les raccordements à effectuer en fonction des demandes.

La voirie

Terrassement, enrobé de chaussée, marquage au sol, signalisation verticale, trottoir, bordures et caniveaux... Commune et MEL poursuivent leur programme de réfection de la voirie pour des rues plus sûres et plus confortables pour l'utilisateur, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste.

Ainsi, les rues Jean-Jacques Rousseaux, Rogations, Désiré Therby, Progrès ont été revêtues d'un nouveau tapis d'enrobé avec matérialisation des zones de stationnement. Ces derniers mois ont également vu la finalisation des chantiers plus importants sur les rues Faidherbe et Chanzy.

Le chemin Napoléon a lui aussi été entièrement rénové avec un nouvel enrobé, la création d'un cheminement piéton et la mise en place de systèmes anti-intrusion.

Les mobiliers et aménagements urbains

Essentiellement installés aux abords des lieux sensibles, les barrières de ville et les potelets de voirie permettent de sécuriser et de délimiter les espaces urbains. Ces dispositifs limitent le stationnement sauvage et gênant sur les trottoirs et protègent les piétons. Au cours du dernier trimestre, la Commune a installé 72 nouveaux potelets et 19 barrières.

Une nouvelle vague de boxes à vélos débarque...

Vous en avez sans doute déjà vu au détour de vos trajets : il s'agit de boîtes rouges posées à proximité des lieux publics et dans les quartiers d'habitation, dans lesquelles les vélos sont attachés et dont la porte se rabat pour former une sorte de cloche entièrement fermée, façon huche à pain. Souhaitant poursuivre ses efforts pour encourager l'usage du vélo en ville, la Commune a fait l'acquisition de 10 nouveaux box fermés, sécurisés et accessibles sur abonnement, dont 6 ont déjà été posés sur des lieux définis en lien avec les conseils de quartier et en fonction des demandes des nombreux usagers sur liste d'attente.





Un éco- quartier, durable et exemplaire

Ex site H2D :
une emprise
de 5,5 hectares
stratégique
pour le développement de
la commune d'Hellemmes

Dans un contexte de forte pression foncière, la reconversion des friches industrielles est un enjeu majeur pour l'aménagement durable du territoire. Avec ses 5,4 ha, l'emprise de l'ancienne imprimerie H2D (périmètre compris entre les rues de l'Innovation, Chanzy, Jean Jaurès et Ferdinand Mathias) constitue un support privilégié du renouvellement urbain de la Commune.

Bien que s'agissant d'une opération privée, la Commune a usé de tous les leviers à sa disposition en matière d'urbanisme pour que le projet porté par le groupe Duval-Vilogia soit le plus vertueux possible, avec un nombre de logements revu à la baisse et une forte orientation végétale.

Une réhabilitation nécessaire

À proximité directe du centre-ville, le site présentait un risque en matière de sécurité : pollution, effondrement des bâtiments, terrain de jeux dangereux, squats, dépôts d'ordures, incendies... Autant de nuisances qu'il a fallu régler avant de démarrer le processus de réhabilitation de cette verrue qui nuit au paysage urbain et entraîne un effet négatif sur le quartier.

À la demande de la collectivité, l'Etablissement Public Foncier a préempté en 2018 au prix des domaines (10,235 M€). L'EPF a assuré la maîtrise d'ouvrage des études sur les possibilités et conditions de réutilisation du site, en lien avec la Commune, la Métropole Européenne de Lille et les investisseurs. Des opérations préliminaires ont ainsi pu être réalisées : débroussaillage, désamiantage et déconstruction des ouvrages existants, dépollution des sols et conservation des arbres qui pouvaient l'être... (coût : 1,5 M€ financé à 100% par l'EPF).

Une première étude de capacité réalisée par la MEL proposait un scénario d'aménagement avec un programme mixte composé de logements, d'activités de service et d'espaces publics. Depuis, la Commune a fait évoluer le projet...

Les orientations d'aménagement

Répondre aux besoins en matière de logements en développant un habitat de qualité.

La Commune a insisté pour que le projet immobilier ne présente pas de grande hauteur et que le nombre de logements ne soit pas supérieur à 550. Leur disposition, leur forme, les matériaux utilisés permettront d'offrir un habitat de qualité, économe en énergie, avec des performances environnementales ambitieuses.

Les nouvelles constructions auront des hauteurs échelonnées de 2 à 5 étages (contre 6 autorisés par le Plan Local d'Urbanisme). La hauteur des bâtiments sera adaptée au contexte environnant puisque les bâtiments les plus hauts seront au coeur du site, le plus en retrait du voisinage existant.

Permettre de maintenir de l'activité en centre-ville.

Le projet favorisera également le développement économique avec environ 1000 m² dédiés à des équipements de services, activités et commerces (ex : résidence seniors, étudiants...).



Aménager des espaces publics s'intégrant dans un contexte urbain dense.

Une attention particulière sera portée aux connexions avec le quartier, à l'aménagement d'un espace arboré et végétalisé et de poches vertes.

Concertation publique

En application du Code de l'Urbanisme, une concertation préalable au dépôt du permis d'aménager a été organisée sous forme d'ateliers de janvier à mars 2022. Les contours du projet ont été présentés aux riverains qui ont ainsi pu faire part de leurs observations et participer à son affinage, dans le respect du cahier des charges prédéfini.

L'ensemble des échanges, envies, remarques, idées, points de vigilance, propositions générales et localisées issus des ateliers et du registre (70 contributions écrites) ont ensuite été analysés pour enrichir le projet d'aménagement, par le groupe

Duval-Vilogia en lien avec la ville de Lille-Hellemmes et la MEL pour ce qui relève de leurs compétences respectives.

Les ateliers organisés :

- Un atelier avec le Conseil Communal d'Enfants,
- Des ateliers avec les enfants de l'Espace Éducatif de l'École Berthelot-Sévigné,
- Une réunion de présentation du projet et d'échanges avec les riverains proches du site,
- 3 temps d'échanges thématiques ouverts à tous les Hellemmois.es (Espaces verts incluant une visite sur site ; Espaces publics et mobilités ; Espaces publics, mobilités, commerces et services)

Trame verte - 2,6 hectares de surface végétale

Dans un contexte dense et minéralisé, la Commune a insisté auprès de l'aménageur pour que le projet

La création de ce nouvel éco-quartier résidentiel, où les espaces verts en pleine terre représentent environ 50% de la surface du site, permet d'affirmer que la transformation prévue participera à l'amélioration du cadre de vie des riverains.



fasse la part belle à la nature, permettant d'offrir de nouveaux espaces verts et de faire une boucle avec les parcs existants.

Le futur aménagement offrira plusieurs espaces végétalisés (dont 1,3 ha publics) avec différentes ambiances et différents usages, les deux principaux étant le jardin central dit « jardin des saules » et une traversée d'un hectare densément arborée d'essences locales. Pièce maîtresse du paysage ouverte sur le quartier, elle offrira de nouveaux espaces de biodiversité, d'ombre, de promenade, de détente et de jeux.

Cet espace, créé dès la première phase de l'aménagement, s'inscrit dans le projet de trame verte et créera une continuité écologique avec le square de l'Internationale, l'allée Cuvelier et la plaine des Métallurgistes côté Chanzy, le parc Bocquet côté Jean Jaurès.

La végétalisation au service d'une climatisation naturelle.

Au-delà d'offrir un cadre de vie agréable, ces espaces

verts participeront au rafraîchissement des îlots. La perméabilité des sols avec 50% minimum de pleine terre et des systèmes d'infiltration naturelle permettront une meilleure gestion des eaux de pluie.

L'aménagement paysager permettra aux habitants de se réapproprier cet espace, en tant que lieu de vie favorisant les rencontres et où ils pourront accéder à un environnement de qualité en plein cœur de ville.

Par ailleurs, la revalorisation du cadre de vie des habitants permettra aussi d'améliorer l'attractivité générale du site pour les entrepreneurs potentiels qui pourraient choisir d'y implanter leur activité.

Une démarche écologique globale

Le projet s'inscrit dans les objectifs de transition écologique, de lutte contre le réchauffement climatique et de non-artificialisation des terres en :

- Produisant des logements performants énergétiquement
- Recyclant des terrains en friche et déjà artificialisés
- Dégageant de la pleine terre et concevant des îlots de fraîcheur
- Produisant une offre de logement à proximité des transports en commun et pôle d'activités évitant des flux périurbains

Par ailleurs, le groupe Duval et Vilogia ainsi que l'agence Saison Menu sont signataires du Pacte Lille Bas Carbone de la Ville de Lille et s'engagent à respecter les exigences du pacte.

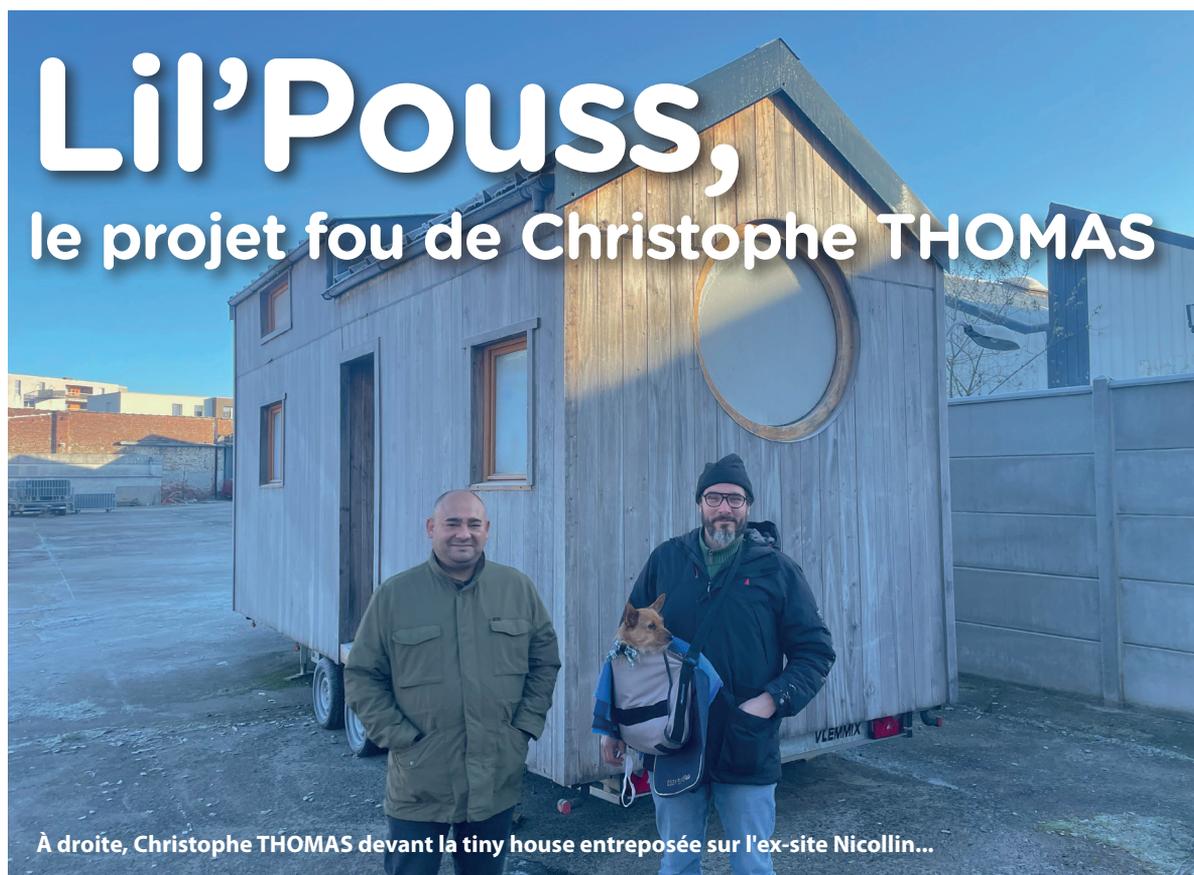
Les exigences du Pacte sont déclinées suivant 6 priorités :

- Énergie et eau,
- Matériaux Bas Carbone et Économie circulaire,
- Nature, Biodiversité et Agriculture urbaine,
- Adaptation au changement climatique,
- Mobilité durable,
- Bien-être.

Pour chacune de ces priorités, les exigences sont précisées lors du dépôt des autorisations d'urbanisme et devront être respectées dans le cadre de la mise en oeuvre du projet.

Retrouvez le bilan complet de la concertation publique sur www.hellemmes.fr





Lil' Pouss, le projet fou de Christophe THOMAS

À droite, Christophe THOMAS devant la tiny house entreposée sur l'ex-site Nicollin...

Un éco-quartier minimaliste et solidaire...

Après avoir travaillé 15 ans dans la banque au service des entreprises, Christophe THOMAS, 43 ans, a décidé de bousculer son mode de vie pour transformer la société. Accompagné par l'incubateur de projets EVIDENT, il se lance alors dans une reconversion aussi ambitieuse qu'impressionnante, à la hauteur de son engagement pour lutter contre le mal logement, notamment en direction des personnes démunies.

En 2018, « l'aubergiste solidaire » crée l'association La Ch'tite Maison solidaire. L'objectif est simple : héberger chez soi des touristes, voyageurs d'affaires et autres gens de passage, puis reverser l'argent récolté à des associations qui luttent contre le mal logement.

Fort de cette première expérience, il décide d'aller encore plus loin et se lance dans un nouveau projet. Dans le cadre du Budget participatif, il présente le

projet Lil'Pouss et concrétise son idée d'éco-quartier solidaire.

Un projet solidaire

Lil'Pouss, c'est un village de maisons miniatures en bois appelées tiny houses, installé sur une friche de près de 1000 m² mise à disposition temporairement par la Ville de Lille, dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin. 5 structures permettront ainsi d'expérimenter un habitat partagé accueillant deux personnes au maximum, où les uns souhaitent simplement sortir de la rue, et les autres, abandonner leur modèle pour vivre le minimalisme avec une empreinte carbone la plus faible possible. « Les tiny houses sont de vrais

symboles d'écologie où tous deviendront voisins à même niveau de confort : un standard atypique » comme nous l'explique Christophe THOMAS. Un sixième emplacement est également prévu pour les gens de passage. Dans le cadre du Budget participatif 2020, un potager participatif pourrait être installé à proximité avec Arbraculture, permettant aux personnes en situation de précarité qui logeront dans les tiny houses de se voir proposer un emploi. Un travail financé par Host For Good qui leur permettra de payer leur loyer. La petite taille de ces tiny houses (moins de 20 m²) permet de les déplacer facilement. Un avantage certain quand on sait que le projet bénéficie d'un bail d'un an renouvelable cinq fois et qu'il lui sera facile de migrer vers une autre friche lorsque celui-ci arrivera à expiration. D'autres villes de la métropole se sont d'ailleurs montrées intéressées par ce projet d'habitat mobile adapté aux terrains non constructibles.

Un modèle écologique et économique réfléchi

Son éco-quartier, Christophe l'imagine donc minimaliste, écologique, mais surtout solidaire, basé sur un principe simple : permettre à des citoyens de tous horizons de vivre sobrement mais confortablement, et surtout à moindre coût. Côté viabilité économique, sur le même principe que le Airbnb solidaire, Christophe récolte des fonds grâce aux maisons et chambres louées par des membres de l'association La Ch'tite maison solidaire. Ajoutés à la cagnotte ouverte en ligne, les fonds permettront de rémunérer les précaires qui pourront ainsi à leur tour payer leur loyer (env. 350 €).

« On promet un habitat participatif, on ne fait pas d'assistantat. On veut qu'ils paient le même loyer, qu'ils soient à égalité, qu'ils aient des droits et des APL... On sera co-citoyens avant tout. » Lil'Pouss ne sera donc pas un énième village d'insertion mais sera avant tout un monde où les exclus deviennent acteurs, où l'habitat participatif sert le minimalisme, où l'écologie est érigée en mode de vie citoyen. Avec ces habitats partagés nomades, Christophe THOMAS cherche à travailler l'accompagnement social avec Label Solidarité.

Construction lancée

Pour ce qui est de la construction des tiny houses : Christophe a fait confiance aux jeunes de l'École Privée de Production Environnementale Durable (EPPED) de Quiévrechain, et d'autres de l'école de la seconde chance au Centre de Formation d'Apprentis BTP de Roubaix. Il leur faut entre 6 et 18 mois pour construire une de ces mini-maisons. Les deux premières tiny houses ont été livrées. Avant d'être installée sur la friche dédiée, une d'entre elles a été entreposée à Hellemmes, sur l'ancien site Nicollin.



200 000 €

Budget Participatif



5

Tiny houses

SAINT-MAURICE
PELLEVOISIN



+ de 900 m²
de terrain





Quel propriétaire de chien en ville ne s'est jamais dit qu'il aimerait avoir un endroit où il pourrait jouer avec son animal sans se soucier de tout élément extérieur possiblement dangereux (voitures, enfants, vélos) ? Et quel promeneur, mère ou père de famille, ne s'est jamais dit que le chien qui arrive en courant devrait être tenu en laisse par son propriétaire ?

"Le chien a besoin de rencontrer ses semblables, d'avoir des interactions avec eux, de courir, de sauter et de jouer.

Les parcs à chiens sont un bel endroit pour satisfaire ces besoins. Ce n'est pas en faisant une promenade autour d'un pâté de maisons et en revenant dans sa cour que le chien va faire suffisamment d'exercice".

Association des Médecins Vétérinaires.

C'est ce qui a poussé plusieurs propriétaires canins à se rassembler en association pour travailler, en lien avec la Municipalité, à un projet d'aménagement d'un espace entièrement dédié aux chiens.

Après plusieurs mois de gestation, le projet a finalement vu le jour et les Chiens des Métaluis ont désormais leur espace de jeu. Situé face à la Plaine des Métallurgistes, dans le périmètre de la ZAC de Fives-Cail, le parc de 1200 m² a été clôturé et aménagé par les services de la Commune et de la Soreli, permettant à nos amis à quatre pattes de courir et se dépenser en toute sécurité.

La réalisation de ce parc est un véritable pari sur l'intégration du chien en milieu urbain. Inauguré en octobre dernier, l'espace est encore sommaire mais il devrait bientôt être pourvu de jeux et d'équipements

conçus avec du matériel de récupération par préoccupation écologique de l'association.

Quelques règles pour en profiter

Avoir la possibilité de sortir la truffe de votre toutou de cette ambiance goudronnée redondante pour l'échanger contre une ambiance bucolique, de lui permettre de se défouler dans un endroit adapté où il pourra s'amuser, gambader, retrouver ce bonheur de côtoyer le temps d'un instant ses congénères et la verdure, est quelque chose de rare pour les propriétaires canins urbains. Alors pourquoi s'en priver ?

Ici, vous pouvez lâcher votre chien sans crainte et ainsi vous aussi profiter de ce moment sans stress ! D'ailleurs, nombreux sont les maîtres à se retrouver les soirs pour papoter, échanger et donner des conseils.

Pour qu'ils soient admis dans le parc, les chiens doivent être âgés d'au moins quatre mois, tatoués et avoir un programme de vaccination complet. Leurs propriétaires doivent en outre adhérer à l'association. Ce parc à chiens sera ouvert de 7h30 à 21h. Il devra être tenu propre par les propriétaires, qui sont invités à ramasser sans délai les excréments de leur chien et à déposer les sacs à déjections, qu'ils auront pris soin d'apporter avec eux, dans les poubelles prévues pour cet usage. Ce projet fait partie d'une action plus globale quant à l'accueil des chiens en ville et l'accompagnement des maîtres dans le domaine de la propreté, les invitant notamment à utiliser les sacs à crottes gratuits mis à disposition un peu partout sur le territoire. Il y a en tout 25 distributeurs en libre-service.

Le projet en bref...

Objectif ?

Les chiens ne pouvant être sortis qu'en laisse, cet espace clos permet à nos amis à fourrure de se rencontrer et avoir une vie sociale riche sans se mettre en danger, se sauver ou gêner les passants et usagers des autres parcs.

Pour qui ?

Propriétaires de chiens, riverains adhérents de l'association.

Nombre de chiens ?

Une cinquantaine de propriétaires ont inscrit leur chien dans le dispositif. Toutefois, par mesure de sécurité, seuls 20 animaux sont admis sur le site en même temps.

Se renseigner/Adhérer ?

Les Chiens des Métalus
16 rue Philippe Lebon
Jimmy CAULIEZ, Président
Tél. 07 83 85 41 34



Inauguration officielle du caniparc par le Maire Franck Gherbi et le Président des Chiens des Métalus Jimmy Cauliez, en présence de Christelle Libert, Conseillère municipale en charge du bien-être animal (dimanche 8 octobre 2022).



Evolution des jours de collectes des déchets ménagers

Le nouveau marché de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables propres et secs, bio-déchets) de la MEL est entré en vigueur le 1er novembre dernier, pour une durée de 7 ans. Celui-ci, alloti géographiquement, a été attribué pour le secteur Nord-Est de la Métropole à l'entreprise ESTERRA (groupe VEOLIA) et pour le secteur Sud-Ouest - dont Hellemmes - à la société DEVERRA (Groupe PIZZORNO).

Les prestataires ont optimisé leurs tournées de ramassage conduisant, commune par commune, à une évolution des jours de collecte. Ainsi, depuis le 7 novembre 2022 et après un début quelque peu chaotique, les jours de collecte dans la commune d'Hellemmes ont évolué comme suit :

Déchets recyclables le mercredi après-midi / Déchets ménagers le lundi et le jeudi de 14h à 22h

Nous vous remercions de bien vouloir sortir vos poubelles au dernier moment et les rentrer/ranger ensuite dès que possible, afin de ne pas entraver la voie publique.



Bio-déchets Composteurs collectifs

Le compostage collectif partagé est une excellente solution en ville, en habitat collectif ou pavillonnaire dense pour tous ceux qui souhaitent transformer les déchets organiques en ressources, et qui n'ont pas de jardin. Ainsi chacun peut réduire son empreinte écologique en diminuant le poids des déchets grâce un retour au sol in situ de la matière organique. Le compostage permet de valoriser les matières organiques de la cuisine et du jardin. Il reproduit, à petite échelle et en accéléré le processus de régénération de la nature. Les déchets biodégradables se transforment en une matière riche proche du terreau pouvant être utilisée comme fertilisant.

Le compostage partagé conjugue bénéfices écologiques et convivialité. Il permet de tisser des liens avec ses voisins et de s'impliquer comme acteur de la vie de son quartier ou de sa résidence.

Prêts pour le compostage collectif ? La MEL peut vous accompagner dans l'installation de composteurs partagés destinés à des collectifs d'habitants, des associations, des jardins partagés, des bailleurs...

Nouvelle législation

Pour se conformer à la nouvelle législation, plusieurs communes de la MEL expérimentent le tri des barquettes, gobelets, sacs plastiques et pots de yaourt. L'ensemble du territoire adoptera ces nouvelles pratiques d'ici à 2024.

Vers la fin du verre dans les poubelles



Pour trier toujours plus et mieux, des communes de la métropole sont volontaires pour expérimenter le dépôt des bouteilles et bocaux en verre dans des points d'apport volontaire.

Concrètement ? Cela fait de la place dans les poubelles et améliore le tri.

Trier davantage le plastique

Des expérimentations sont également menées sur le tri des barquettes, gobelets, pots de yaourt et sacs en plastique, afin d'affiner les pratiques. L'ensemble des communes de la métropole sera concerné par ces respecter les nouvelles consignes de tri nationales. En parallèle, les centres de tri des déchets se modernisent pour permettre le recyclage de ces emballages plastiques sur l'ensemble du territoire.



À Hellemmes, les cours d'écoles sont pour la plupart des surfaces imperméables où l'asphalte est prédominant. Fruits d'une logique d'aménagement aujourd'hui dépassée, ces espaces sont à la fois déconnectés de la nature et peu qualitatifs pour les jeunes usagers.

Face à ce constat et soucieuse de lutter à son niveau contre le changement climatique, l'équipe municipale développe une politique ambitieuse de renaturation et de végétalisation des sols.

Attentive au cadre de vie des enfants et à la présence de la nature dans leur quotidien, la Commune d'Hellemmes a ainsi lancé un programme de rénovation des écoles, avec l'objectif de réduire l'artificialisation des sols et le phénomène d'îlots de chaleur urbains grâce à des cours d'école végétalisées et perméables.

Quand le bitume s'efface devant le végétal

Premier établissement à bénéficier de ce programme, l'école élémentaire Jean Jaurès, après avoir vu la

restauration complète de sa toiture en 2021, a bénéficié d'une renaturation de sa cour. Dès le début des vacances estivales, marteaux-piqueurs et tractopelles ont investi les lieux et ont très vite défoncé le revêtement en bitume, très dégradé par endroits, qui recouvrait la quasi-totalité des 2000 m² de cour. Les 10 marronniers emblématiques ont été conservés avec désormais à leur pied un espace entièrement perméabilisé. Arbustes, plantes, zones d'herbe et pavés poreux avec joints engazonnés complètent l'aménagement paysager. Les élèves peuvent désormais profiter de nouveaux espaces verts au cœur de leur école, mais également de la mise en place d'autres installations et équipements à hauteur d'enfant parmi lesquels un jardin pédagogique, un composteur, des points et collecteurs d'eau, du mobilier et des jeux extérieurs durables, des nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, boîtes à chauve-souris... Autant d'éléments qui renforcent le contact des enfants avec la

nature et le vivant, favorisent l'apprentissage de la biodiversité, et aident les enfants à mieux se concentrer, à mieux rentrer dans leurs apprentissages.

Le projet aligne plusieurs objectifs : végétaliser, débétoniser, repenser les espaces pour aider les enfants à mieux les partager, notamment entre filles et garçons, créer des aménagements pédagogiques autour de la nature et de l'eau, assurer les circulations...

La perméabilisation des sols ainsi que l'évapotranspiration et l'ombre offertes par les surfaces végétalisées et plantées, permettent la réduction de l'effet d'îlot de chaleur. Le réaménagement de cette cour améliore ainsi le cadre de vie et le confort thermique des élèves et de l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, les terres vivantes ont un pouvoir de séquestration carbone beaucoup plus important que les terres recouvertes de bitume. La libération des sols et le développement d'un couvert végétal (sans utilisation de produits phytosanitaires) permettent de créer des puits de carbone.

50 millions d'euros pour métamorphoser les écoles de Fives et deux écoles d'Hellemmes

Dans la poursuite de sa politique éducative ambitieuse, la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme lance un plan pluriannuel de rénovation et restructuration de l'offre scolaire dans le bassin de vie du quartier de Fives et de la commune associée d'Hellemmes.

Massive et datant des années 30, l'école Jean Jaurès fait partie des plus grandes de l'académie. Elle accueille plus de 350 écoliers durant l'année et un centre de loisirs pendant les vacances. Elle a été choisie pour bénéficier du premier chantier de réfection des cours de récré.

Pour répondre à l'évolution des effectifs scolaires due à la démographie en hausse depuis quelques années sur le secteur, deux écoles et dix-huit classes vont être créées. Le programme de construction-rénovation-extension prévoit aussi de

rafraîchir les locaux vieillissants, optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments, perméabiliser les cours et améliorer l'offre de restauration scolaire. Au total, neuf écoles sont concernées, pour un montant de 50 millions d'euros.

De 2023 à 2028, les écoles et groupes scolaires concernés, dont Berthelot-Sévigné et Jenner pour Hellemmes, seront rénovés afin de permettre aux enfants et aux enseignants de bénéficier d'espaces encore plus accueillants, plus fonctionnels et plus vertueux énergétiquement, des cours d'école végétalisées et débitumées, dans un contexte de métamorphose urbaine.

Une fois les travaux terminés, la végétalisation des cours d'école apporte de nombreux bénéfices :



Lutte contre les îlots de chaleur en créant des îlots de fraîcheur pour améliorer le confort urbain.



Préservation de la ressource en eau en permettant l'infiltration et la récupération des eaux pluviales.



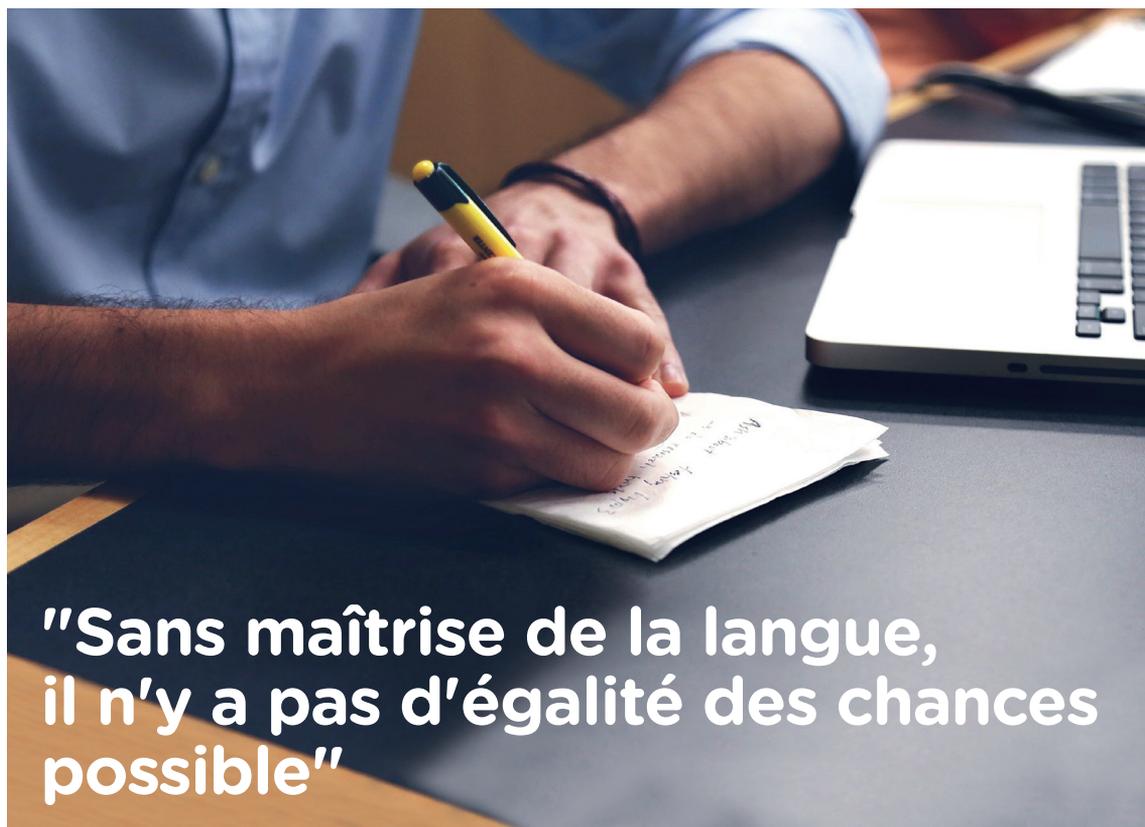
Préservation de la biodiversité et de ses services écosystémiques en s'intégrant dans la Trame Verte et Bleue.



Avantage pédagogique en proposant de nouveaux supports d'éducation à l'environnement.



Ramener la nature et la vie dans ces espaces urbains aujourd'hui stériles.



**"Sans maîtrise de la langue,
il n'y a pas d'égalité des chances
possible"**

Les Mots Pour l'Écrire lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme, et facilite l'accès aux droits.



LES MOTS POUR L'ÉCRIRE
PERMANENCE D'UN ÉCRIVAIN PUBLIC
Espace Citoyen
118 rue Roger Salengro
59260 Hellemmes
lesmotspourlecrire@riseup.net
www.lesmotspourlecrire.org

L'association anime des permanences d'écrivain public qui permettent de répondre à une demande sociale, formulée par des personnes en difficulté d'écriture ou de lecture. C'est un service gratuit et ouvert à tous, qui se place au carrefour de plusieurs finalités : lutte contre l'illettrisme et les discriminations, accès aux droits et à l'autonomie.

L'écrivain public apporte une aide de proximité aux habitants dans leurs démarches administratives, d'insertion sociale ou professionnelle très diverses : remplir un dossier, comprendre un courrier et y répondre, rédiger une lettre, un cv, un mail... L'écrivain public aide aussi à réaliser des démarches en ligne (ANTS, ANEF, AMELI, CAF, etc.).

Il intervient dans le champ de l'accès aux droits : logement, santé, justice, droits des étrangers, droit de la consommation, etc. Pour cela, l'association travaille en partenariat avec un réseau d'associations spécialisées et les services des collectivités locales.

L'utilisateur est reçu dans un cadre bienveillant et confidentiel. Uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès de Jean KRAIMPS, au 06 61 16 23 26 (laissez un message avec votre nom et vos coordonnées téléphoniques sur le répondeur).

La Société des arts graphiques a exposé son travail aux Acacias

Dans la rotonde de l'Espace des Acacias, les artistes cheminots ont rivalisé d'imagination pour nous faire découvrir le fruit d'une année de travail à travers leurs oeuvres dans divers domaines comme la photo, la peinture, l'aquarelle ou le dessin.

Pas moins de 15 exposants se sont réunis pour partager leur passion et promouvoir l'art et la culture. Au total, cette 66ème édition a rassemblé une collection de photos avec une expérience 3D et près de 120 tableaux soumis à l'oeil critique du public et même proposés à la vente.

Dès l'entrée, le ton est donné avec un premier volet consacré à la photo. La Commune proposait ses cimaises aux photographes amateurs pour mettre en valeur la pluralité de leur art : de la photographie urbaine au paysage, du portrait à la photo animalière, du noir et blanc aux explosions de couleurs...

Explosion de couleurs encore avec le second volet de l'exposition réservé à la peinture. Les toiles exposées aux yeux des visiteurs oscillaient entre les différentes teintes de bleu, viraient au jaune et se réchauffaient progressivement pour s'arrêter sur le rouge. Aquarelles, acryliques, huiles... il y en avait pour tous les goûts.

La soirée inaugurale fut aussi l'occasion de rendre hommage à Lucien Richard, artiste peintre disparu en 2013 qui a été membre bénévole actif de la société des arts graphiques pendant plus de soixante ans.

Depuis sa création en 1945, de nombreux photographes, vidéastes, peintres, modélistes sont passés par l'association. Aujourd'hui composée de 15 adhérents dont 4 cheminots, l'association présidée par Yvon Leleu est hébergée dans des locaux au sein des ateliers SNCF. Toutes les techniques de peinture y sont pratiquées, aquarelle, huile, acrylique, pastel...

Certains adhérents participent aux Nuits Académiques organisées par le musée de la Piscine de Roubaix, exercices de dessins de nus artistiques sur modèles vivants. Des animations-expositions sont également réalisées en milieu scolaire depuis plusieurs années à l'initiative de Ginette Verhoeven-Soyer.





Un demi-siècle d'engagement récompensé

Samedi 28 janvier, dans le parc Engrand qui accueillait la Cyclo sportive Fun, la Municipalité a récompensé une figure locale en la personne de Philippe LAMBERT.

Le président de l'ASH Cyclisme s'est vu remettre la médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour un demi-siècle de services rendus. Une distinction remise par le Maire Franck GHERBI, en présence des adhérents du club, d'élus locaux et de Bruno VERBEKEN Président du comité UFOLEP Nord.

Une cérémonie riche d'émotion durant laquelle le Maire a rendu hommage à Philippe LAMBERT pour son dévouement envers le cyclisme et les jeunes en particulier, retraçant son parcours exemplaire au service du sport, de la jeunesse et de la vie associative.

Exemple pour tous les bénévoles, exemple à suivre pour les jeunes, exemple de générosité au service des

autres, c'est très tôt et sans discontinuer que Philippe a décidé de s'engager et consacrer son temps et son énergie au développement du cyclisme à Hellemmes et plus largement sur l'ensemble du département.

Né à Lille en 1949, c'est en 1967, à l'âge de 18 ans qu'il prend sa première licence à l'ASH en tant que coureur amateur. À peine un an plus tard, il devient secrétaire, puis trésorier à 22 ans.

Educateur sportif, entraîneur fédéral et commissaire régional, sa plus grande fierté réside assurément en la création de la première école de cyclisme française à Hellemmes en 1972/73, malgré quelques divergences avec la Fédération Française de Cyclisme. C'est alors



Cyclo-cross du 28 janvier au Parc Engrand

qu'il prend la présidence du club et se voit confier, en 1984, la présidence de la Fédération départementale du Nord.

Il crée par la suite le « Mini Tour de France » avec son ami Jean-Marie LEBLANC, qui est d'ailleurs parrain de l'ASH, et initie un groupement de clubs avec Petite-Synthe, Bergues, Comines, Hellemmes et Wattrelos...

C'est également lui qui est à l'origine de la création du Guidon d'Or en 2002. D'abord imaginée comme une « gentlemen », la course est vite devenue un critérium cycliste regroupant quelques amateurs et des professionnels confirmés. Aujourd'hui confié au HOC (Hellemmes Organisation Cyclisme), l'événement a accueilli de nombreux coureurs de renom comme Thomas VOECKLER, Jérôme PINEAU, David MONCOUTIÉ, Nico MATTAN, Cédric VASSEUR, Philippe GILBERT ou Julian ALAPHILIPPE...

Enfin, un peu plus proche de nous, en 2022, il ouvre une section « Baby vélo » pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 7 ans.

Sous sa présidence, le club a participé activement au rayonnement de la commune bien au-delà des frontières locales et a formé de nombreux champions comme Laurent DESBIENS, vainqueur des 4 jours de Dunkerque et vainqueur d'étape en 1997, porteur du maillot jaune pendant deux jours sur le Tour de France en 1998, ou encore Juliette VANDEKERKHOVE, plusieurs

fois championne de France sur route, championne du monde de la poursuite sur piste juniors en 1999 et 2000, championne du monde du contre-la-montre juniors en 2000 et championne de France de vitesse et de poursuite à de nombreuses reprises... mais aussi Vincent THOREY, vainqueur de Paris Roubaix amateur.

Depuis plus d'un demi-siècle, cette figure incontournable, personnage attachant dont la modestie n'a d'égale que sa détermination, s'investit sans relâche pour le monde du vélo. Educateur, entraîneur, dirigeant, président du club et d'instances départementales et régionales... Philippe impressionne par son parcours et la longévité de son investissement, contribuant activement à la mise en œuvre et au développement des politiques locales en matière de jeunesse et de sport.

Cette vie exemplaire et la richesse de ce parcours associatif hors norme justifient pleinement l'obtention de cette distinction remise par le Maire avec toute la solennité que méritait la circonstance.

Lors de son allocution, Philippe LAMBERT a tenu à remercier les nombreuses personnes qui l'ont entouré pour toutes ces années, profitant de l'occasion pour lancer un appel aux bénévoles pour poursuivre l'œuvre des anciens et faire prospérer le monde associatif qui demeure le ciment de notre société !

22 C'est nouveau !



Le Fil, votre média

Après 4 années de travaux perturbés par la crise sanitaire, la médiathèque « Le Fil » a ouvert ses portes au grand public, remplaçant la bibliothèque communale qui a définitivement fermé les siennes le 11 mars 2023.

“La médiathèque le Fil constitue un équipement de qualité, propice à la découverte, à la recherche de connaissance et répond parfaitement à l’ambition de faciliter l’accès du plus grand nombre à la culture avec ses nouveaux outils”.





thèque, est ouvert !

Sur un espace plus grand, plus lumineux, plus moderne et tourné vers le centre-ville, ce nouveau lieu de culture, de découverte, de rencontre et d'échange a été inauguré le 25 mars dernier par le maire Franck Gherbi, qui a rappelé l'importance du livre et des médiathèques dans l'accès à la culture et a réaffirmé la volonté communale de faire du « Fil » un lieu vivant, convivial et accessible à tous. Parmi les nombreuses personnes présentes pour l'événement, plusieurs personnalités étaient au rendez-vous comme le maire de Lille Martine Aubry et le maire de Lomme Olivier Caremelle, mais aussi le sénateur Patrick Kanner et bien d'autres élu.e.s des communes avoisinantes...

Équipement moderne et innovant, ce lieu tant attendu a immédiatement séduit par sa qualité architecturale, ses espaces confortables tant pour la lecture-loisir que pour le travail, et son offre culturelle

variée avec une section musique forte de plus de 2 500 CDs et blu-rays, ses nombreux journaux et revues spécialisées ou encore son secteur livre riche de plus de 13 000 œuvres afin de satisfaire tous les goûts et tous les âges.

2023 marque ainsi un nouveau tournant dans l'offre de service proposé par la médiathèque qui ouvre aussi un espace public dédié au multimédia, plusieurs tablettes numériques et ordinateurs en accès libre ainsi qu'un portail en ligne pour accéder aux fonds documentaires du réseau des bibliothèques de Lille, Hellemmes et Lomme. *"La médiathèque le Fil constitue un équipement de qualité, propice à la découverte, à la recherche de connaissance et répond parfaitement à l'ambition de faciliter l'accès du plus grand nombre à la culture, avec ces nouveaux outils."*

Extension des horaires d'ouverture, animation du lieu en lien avec le Pôle Culture et les associations locales et développement de plusieurs partenariats feront de ce lieu, un espace vivant et riche de diversité. La médiathèque d'Hellemmes dispose de plusieurs espaces distincts : le coin cafet' avec boissons, presse et magazines, la galerie pour les expositions et animations, le mini-auditorium avec ses gradins permettant d'accueillir l'heure du conte et autres spectacles vivants, le workshop (salle de travail pour les études et la consultation de documents), le plateau de 300 m² décloisonnés pour accueillir l'ensemble des documents, et enfin le patio, une cour intérieure pavée et végétalisée pour lire et flâner...

L'acquisition et le réaménagement de ce site de 700 m², auxquels il convient d'ajouter les mobiliers, équipements numériques et fonds documentaire, représentent un investissement total de 1.916.000 euros. À l'occasion de la journée d'inauguration, les visiteurs ont pu découvrir et s'appropriier les lieux, mais aussi assister aux différents ateliers animés par l'arthothèque L'Inventaire, admirer le bookface des jeunes d'Akado et les marque-pages réalisés par les enfants des écoles, ou

encore assister aux visites commentées - toujours aussi décalées - proposées par la compagnie de La Vache Bleue... sans oublier de se restaurer grâce à l'Union du Commerce Hellemmois qui proposait croques, crêpes et chocolat chaud. Cette médiathèque est la vôtre. Elle est ouverte à toutes et tous. Jeunes enfants, adolescents, étudiants, adultes ou seniors... quels que soient votre âge, vos goûts et vos aspirations, n'hésitez pas à en pousser les portes et à vous l'approprier, vous y ferez assurément de belles rencontres et de belles découvertes.

Le Fil est ouvert les mardis, jeudis, vendredis de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 10h à 18h.





Pourquoi le Fil ?

Le Fil... Un nom qui ne tient pas du hasard, puisqu'il découle d'une démarche collaborative, en lien avec les conseils de quartiers, les habitants et les associations locales qui ont été largement associés au « naming » lors de la consultation publique lancée en 2018. Plusieurs propositions ont ainsi fait l'objet d'une présélection qu'un jury a ensuite étudiée pour finalement retenir « Le Fil ». Le Fil, c'est le fil de l'histoire, le fil d'ariane, le fil conducteur des politiques communales en faveur de la lecture et du développement culturel. Le Fil, c'est ce qui permet de

tisser. Tisser le tissu bien sûr et il est ici fait référence au riche passé industriel hellemmois tourné vers le textile - avec aussi un petit clin d'oeil aux derniers usagers de cette bâtisse qui accueillait les Tricots Duger - mais aussi tisser les liens sociaux et développer des relations entre personnes. Le Fil, ce peut être aussi les initiales du Fonds Intercommunal de Lecture qui circule au sein du réseau des bibliothèques de Lille, Hellemmes et Lomme. Bref, le Fil, c'est un lieu multifonctionnel dont vous découvrirez l'esprit et les usages au « fil » de vos visites..



Un nouvel Hôtel de Police municipal

Après deux ans de travaux, le nouvel Hôtel de Police municipal et son Centre de Supervision Urbain ont été inaugurés le 14 octobre 2022.

En quelques mois d'activité, le centre de supervision a déjà démontré tout son potentiel en répondant à des centaines de réquisitions.

Grâce aux caméras et à notre site de surveillance en direct, nous avons pu identifier davantage de faits de stationnement, de vols à la tire, de tags ou de dépôts sauvages... mais aussi sécuriser l'intervention des agents sur le terrain grâce à la possibilité de les informer à distance sur l'environnement dans lequel ils progressent.

Le CSU ouvre également de nouvelles perspectives de collaboration avec la police nationale qui peut nous demander des images dans le cadre de procédures judiciaires.

C'est au 2 bis rue Frédéric Mottez à Lille, à quelques pas de l'Hôtel de Ville, que la direction de la sécurité et de la tranquillité publique a pris ses quartiers.

Outil opérationnel moderne au service de la sécurité et de la tranquillité des Lillois.es et Hellemmois.es, ce lieu central regroupe désormais les trois divisions de la police, les services de stationnement, de ressources et de réglementation, ainsi que le centre de supervision urbain (CSU). Seule l'unité cynophile reste sur un site extérieur en raison de sa spécificité.

Le nouvel Hôtel de Police propose en un lieu unique, plusieurs guichets dédiés à l'accueil du public favorisant les liens de proximité avec la population, tout en veillant à respecter la confidentialité des échanges.

Plus pratiques, plus spacieux, plus clairs et plus confortables, les locaux s'étendent sur 1 500 m² avec les salles de travail des différentes unités, dont l'agencement a été travaillé de manière à faciliter la circulation de l'information entre agents et donc la coordination opérationnelle.

des équipes. Salles de réunion, magasin dédié à l'équipement du personnel et vestiaires avec douches intégrées complètent les installations.

Un style art nouveau dans le respect de l'ancien, avec un cachet préservé mêlant la brique, une verrière et un espace extérieur boisé de 2 500 m² qui accueille un parking rénové dans le respect de la perméabilité des sols et avec le maintien de arbres centenaires présents sur le site.

C'est d'ailleurs sur ce parking que sont stationnés les véhicules, dont les deux-roues des policiers motards. On peut aussi y découvrir la fameuse voiture Lapi, équipement de pointe pour la lecture de plaques et la verbalisation automatique des stationnements non payés. Un second véhicule de ce type devrait bientôt rejoindre le parc.

Les yeux de la Ville...

Equipement phare du site, le centre de supervision urbaine (CSU) accueille une équipe mixte, composée de 24 agents administratifs et policiers, qui supervisent en direct les images filmées en continu et transmises en temps réel par les 72 caméras de vidéo-protection munies d'un zoom à la précision remarquable, couvrant une quinzaine de périmètres sur le territoire de Lille-Hellemmes.

En 9 mois, cet outil a permis d'identifier 430 faits donnant lieu à une intervention en direct de la police municipale, principalement des affaires de stupéfiants

La police municipale en chiffres

145 agents

- Objectif : **170** policiers d'ici 2023
- Augmentation de 50 agents sur le mandat 2020-2026
- Une **unité cynophile** composée de trois chiens et six policiers
- Un CSU opérationnel depuis le 15 janvier 2022, avec 21 écrans de visionnage et bientôt 100 caméras
- Les travaux, CSU compris, ont coûté **6,4 millions d'euros**, avec une contribution de l'État à hauteur de 800 000 € et de la MEL, de 100 000 €.

et de vente à la sauvette. Les institutions judiciaires ont procédé à 338 réquisitions d'images, dont 157 qui ont fait l'objet d'extractions pour faire avancer des enquêtes.

La sécurité et la tranquillité des habitants constituent l'une des priorités de la municipalité : des missions que les policiers municipaux pourront continuer d'exercer au quotidien, en application des pouvoirs de police du Maire et en étroite partenariat avec la Police nationale, au sein de leur nouvel outil.

Infos pratiques

Hôtel de Police Municipal

2 bis rue Frédéric Mottez

Centre de supervision urbain

disponible 24h/24 au 03.20.49.56.66



L'Hôtel de Police Municipal a été inauguré le vendredi 14 octobre 2022, en présence de Martine Aubry, Maire de Lille, Franck Gherbi, Maire d'Hellemmes, et Fabienne de Cottignies, secrétaire générale de la préfecture du Nord et sous-préfète de l'arrondissement de Lille.

Pour se rencontrer en toute sécurité...

L'évolution des pratiques en termes d'échanges ou d'achats/ventes en ligne amène de plus en plus souvent les particuliers à se retrouver sur l'espace public pour finaliser leurs transactions.

Faux rendez-vous galants, transactions entre particuliers ou simples rassemblements amicaux sont autant de prétextes qui donnent parfois lieu à des actes délictueux pour lesquels les services communaux sont régulièrement interpellés et sur lesquels il est important de mener une réflexion collective, notamment avec les forces de police et les acteurs de la médiation sociale qui œuvrent au quotidien sur le territoire.

Dans cette attente et afin d'apporter une première réponse à ces situations à risque, la Commune d'Hellemmes a installé un « Point de rencontre sécurisé ». Aisément identifiable et facile d'accès, cet espace est situé sur la place Hentgès, à deux

pas de la station de métro. Ce lieu passant bénéficie du dispositif de vidéo-protection existant et relié au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la Ville de Lille, pour prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

L'objectif est de décourager les tentatives d'extorsion et les agressions. Visionnées en direct, 7j/7 et 24h/24, les images peuvent à tout moment être réquisitionnées en cas de poursuites judiciaires.

L'installation de ce nouvel équipement est accompagnée d'une campagne de sensibilisation et fait désormais l'objet d'une vigilance accrue des forces de l'ordre.



Pour une circulation partagée et plus sûre...



Dans le cadre de la recherche d'amélioration constante de la qualité de vie offerte à ses habitants, d'amélioration des mesures de sécurité des piétons et des cyclistes, et de la diminution de l'impact de la pollution en ville, la Commune d'Hellemmes s'est engagée à harmoniser les zones « 30km/h » existantes en un périmètre étendu à l'ensemble du quartier Barrière-Boldoduc.

L'apaisement de la circulation est une véritable opportunité pour réinventer l'espace public. Depuis 2017, plusieurs rues de la Commune sont déjà passées à 30km/h. Cette expérience positive permet un meilleur partage de la chaussée.

La zone 30, c'est :

- Moins de risques d'accidents
- La fin des accélérations trop brusques
- Un trafic plus fluide
- La multiplication des parcours pour les cyclistes
- Le développement des mobilités douces
- Une baisse des nuisances sonores
- La diminution de la pollution de l'air...

Aussi, à la demande de nombreux riverains et en concertation avec les conseillers de quartier, la municipalité a décidé d'uniformiser la limitation de vitesse sur l'ensemble du quartier, afin d'adoucir et apaiser les interactions entre les automobilistes, les deux-roues et les piétons à qui il faut rendre leur place en ville.

Cette mesure incitera les usagers à abandonner la voiture pour effectuer des trajets courts, avec parcimonie, encourageant les modes doux et actifs. La zone 30 permet ainsi de privilégier la marche et le vélo, notamment pour se rendre à l'école ou dans les commerces de proximité, tout en améliorant sa santé.

Modérer la vitesse permet aussi d'améliorer le cadre de vie, en contribuant à la réduction du bruit et de la pollution de l'air générée par les véhicules motorisés thermiques, ainsi qu'à rendre les rues plus conviviales pour les habitants.

Trottinettes : des règles claires

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard... Les engins de déplacement se déplacent au quotidien. Pour garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération

- ✓ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a.
- ✓ À défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50 km/h ou moins.
- ✓ Double sens cyclable et sas aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos.
- ✓ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.
- ✗ Interdiction de rouler sur les trottoirs.

Hors agglomération

- ✓ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.

Cas particulier :

L'autorité investie du pouvoir de la circulation (mairie, préfecture, conseil départemental) peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies. Elle peut aussi l'interdire sur des voies de circulation qui sont habituellement autorisées.

UN EDPM BIEN ÉQUIPÉ

Tous les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) en circulation doivent répondre aux critères techniques de sécurité fixés par la réglementation.

Au 1er juillet 2020, tous les engins doivent posséder les équipements suivants :

- ✓ Système de freinage efficace.
- ✓ Feux de position à l'avant et à l'arrière.
- ✓ Catadioptres (dispositif réfléchissant) à l'arrière et de chaque côté.
- ✓ Avertisseur sonore.

Les sanctions prévues

Trois amendes forfaitaires sont applicables.
Exemples de situations d'infraction :

 35 35 EURO	 135 135 EURO	 1500 1500 EURO
Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.	Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé.	Conduite d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25 km/h.



Et les engins sans moteur ?

Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

-  1 PERSONNE
-  12 ANS MINIMUM
-  CASQUE AUDIO INTERDIT
-  TROTTOIRS INTERDITS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE. RECOMMANDÉ LE RETSE DU TEMPS.

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À **25 KM/H** (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRE*

res pour un usage sécurisé

ement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour
ents usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre.

FAUT-IL SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

Une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels que l'usager pourrait occasionner à un tiers avec son EDPM.

Renseignez-vous auprès de votre assureur.

Trottinettes en libre-service :

suis-je couvert ?

Les opérateurs de trottinettes en libre-service ont l'obligation légale de souscrire une assurance couvrant leurs engins et les utilisateurs.



CONDUCTEURS, ADOPTÉZ LE BON COMPORTEMENT !

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus d'adopter une conduite responsable assurant leur sécurité et celle des autres.

Cela passe par le respect du code de la route en toutes circonstances et par un comportement prudent : anticipation des dangers, vitesse adaptée, respect des autres usagers...

Ce qui est interdit

- Transporter un ou plusieurs passagers : l'usage d'un EDPM est strictement individuel.
- Transporter des marchandises.
- Porter un casque audio, une oreillette ou un kit mains-libres. Le téléphone tenu en main est aussi interdit.
- Conduire sous l'emprise de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 12 ans pour conduire un EDPM.
- Porter des vêtements ou équipements rétro-réfléchissants la nuit ou si la visibilité est réduite: gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissants, etc.
- Cas particulier : le port du casque, de vêtements et équipements rétro-réfléchissants, d'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sur l'EDPM deviennent obligatoires en toutes circonstances quand l'autorité investie du pouvoir de la circulation a autorisé l'accès à des routes où la vitesse maximale est de 80 km/h.

Ce qui est hautement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché : les modèles pour vélo urbain conviennent aux EDPM.
- Porter des vêtements ou des accessoires rétro-réfléchissants en toutes circonstances.

Un moteur limité à 25 km/h



Tout EDPM en circulation doit être bridé à 25 km/h maximum. Les propriétaires doivent donc se renseigner auprès du constructeur ou du revendeur pour faire modifier leur engin si nécessaire.





Face à la grande difficulté à trouver des médecins (départs en retraite, désintérêt de la profession...), le Centre de Santé Infirmier Paul Clermont innove et instaure une permanence d'un médecin généraliste.

Historiquement centre infirmier, la structure de soins Paul Clermont se renouvelle à l'occasion de son 70ème anniversaire, en proposant une prestation supplémentaire : celle d'un médecin généraliste. Relocalisé depuis plus de 3 ans au 6 bis rue Roger Salengro, le Centre de Santé Infirmier Paul Clermont est une association médicale à but non lucratif qui propose des soins divers et variés. Plus d'une vingtaine d'infirmiers oeuvrent tous les jours pour assurer la santé de la population, et ce dans 6 communes de la métropole lilloise. Soins à domicile ou directement au centre, ils interviennent sur différentes thématiques : soins courants, santé mentale ou encore médecine douce... Au panel médical déjà riche est venue s'ajouter, depuis le 17 octobre, la permanence d'un médecin généraliste, quatre jours par semaine.

Pour Hélène Clody, directrice du centre, « Il y a de plus en plus d'habitations, la population s'accroît et il fallait répondre à un besoin ». Besoin en partie comblé depuis l'arrivée du médecin. Elle souligne aussi la difficulté à trouver de nouveaux praticiens. « Il est vrai que nous avons longuement cherché un médecin, nombre d'entre eux sont partis en retraite, il a été difficile de trouver un généraliste qui voulait nous rejoindre ». Pour le président Bernard

Tiberghien, l'arrivée de ce médecin généraliste représente un plus pour la population : « il s'inscrit pleinement dans la continuité de notre projet et notre volonté de prendre en compte la santé dans sa globalité. » Selon lui, le centre ne se refusera rien, il est toujours à l'écoute de nouvelles idées : « Nous sommes prêts à réfléchir sur beaucoup de choses et avec beaucoup de gens ! Cependant, nos locaux ne sont pas extensibles... » Pour le moment, pas d'autres nouveautés programmées pour le centre, l'équipe se concentre sur cette arrivée du médecin généraliste, qui doit prendre ses marques au sein de l'établissement.

Établissement dynamique au carnet de rendez-vous bien rempli, le Centre est aussi très sensible à la prévention. Que ce soit au niveau de la réflexion ou de la prise en charge, la structure est attentive et investie, tant sur les problèmes d'addiction, que ceux de vulnérabilité avec notamment des permanences de l'Établissement Public de Santé Mentale.

Centre de Santé infirmier Paul Clermont

6 Bis Rue Roger Salengro

Tél : 03 20 56 82 69 / cdsclermont@orange.fr

Consultations du médecin :

Lundi et Vendredi : 8h30>18h

Mardi et Mercredi : 9h>18h

Un petit geste pour trois vies !

Hellemmes est une référence en termes de solidarité avec plus de 50 dons en moyenne à chaque collecte organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS). Merci à tous les donateurs !



Pour ceux qui hésitent encore

Donner son sang (sang total, plasma, plaquettes) reste un geste irremplaçable de solidarité, qui permet chaque année en France de soigner 1 million de patients : malades ou accidentés. L'Établissement Français du Sang doit ainsi trouver quotidiennement 10 000 donateurs de sang pour subvenir aux besoins.

Un don de sang total ne dure que 10 minutes en moyenne, et le parcours complet (inscription, entretien médical, don et repos/collation) ne vous prendra qu'à peine 1 heure (prévoir 1h30 pour un don de plasma et 2h pour les plaquettes).

La poche de sang, plasma ou plaquettes ainsi récoltée, sera acheminée au laboratoire de préparation des produits sanguins, avant d'être intégrée au stock régional, puis transfusée à un(e) patient(e).

Les besoins sont quotidiens et les produits sanguins périssables. Les plaquettes peuvent être conservées 5 à 7 jours, les globules rouges 42 jours et plusieurs mois pour le plasma (il se congèle). Tous les groupes sanguins sont recherchés, des plus rares aux plus répandus. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de connaître son groupe sanguin pour venir donner.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, se munir d'une pièce d'identité, être en bonne santé et peser au moins 50 kilos.

La transfusion sanguine peut être utilisée en cas d'hémorragie lors d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale ou au cours d'un accouchement. Recevoir du sang permet également à des milliers de malades de retrouver de l'énergie, comme par exemple les personnes atteintes de cancers qui doivent supporter des traitements parfois très lourds.

Hellemmes est un exemple et les acteurs locaux sont engagés aux côtés de la Maison du Don : personnels des entreprises ou agents des administrations, étudiants... de 18 à 70 ans (65 pour les plaquettes et le plasma), vous êtes nombreux à vous libérer pour venir donner votre sang.

Les collectes auront lieu à l'Espace des Acacias, de 14h à 19h, les :

- mardi 30 mai 2023
- mardi 12 septembre 2023
- mardi 21 novembre 2023

Infos pratiques

Maison du Don - Etablissement Français du Sang

38-42 Av. Charles Saint-Venant 59000 Lille

Tel : 03 28 54 21 22

À chacune des étapes de votre don, vous serez accueilli(e) par des professionnels de l'Établissement Français du Sang qui répondront, si vous le souhaitez, à toutes vos questions.

1 Vous êtes accueilli(e) et inscrit(e) pour votre don

Vous remplissez le questionnaire **2**

3 Vous rencontrez le médecin ou l'infirmier(e) pour l'entretien préalable au don

Vous effectuez votre don de sang, de plaquettes, de plasma. **4**

5 Vous êtes accueilli(e) dans l'espace repos où une collation est offerte

Des bénévoles, membres d'associations de donateurs de sang, assurent parfois l'accueil des donateurs et peuvent servir la collation. Leur présence participe à faire du don de sang un moment convivial.



Bottes, pelles et br pour la mare pédag

Parmi les projets suscités par le Conseil Communal d'Enfants et le C
Commune. D'une part, le projet de construction d'une mare pédag
(projet qui bénéficie par ailleurs du soutien du Budget Participatif).

Si le second est encore en gestation, le premier
quant à lui est quasiment finalisé.

En décembre 2022, les jeunes élus ont consulté
les AJONCs (Association des Jardins Ouverts
et Néanmoins Clôturés) et sont allés visiter
le Bizardin afin d'étudier la mare qui s'y trouve. Les
Blongios, spécialisés dans les chantiers nature,
et le service Espaces Verts de la Commune ont
ensuite établi un cahier des charges détaillé de
la mare qui a permis de lancer l'opération de
creusement.

Ainsi, le site dédié au chantier dans le jardin à
l'arrière de la Villa Lisbeth (parc Bocquet) a été
balisé, le terrain déblayé et les piquets posés
pour délimiter l'espace. Puis, le 11 février 2023, de
nombreux enfants, riverains, élus et techniciens
se sont donné rendez-vous pour creuser la
mare d'environ 18 m², à proximité des ruches
permettant aux abeilles de trouver un point
d'eau pour se désalterer. Merci à Yohan Tison,
écologue de la Ville de Lille pour ses précieux
conseils.



ouettes gologique

Conseil de Jeunes, deux projets ambitieux ont retenu l'attention de la biologie et d'autre part, l'aménagement d'un skate-park/pump-track

Une fois le géotextile posé pour garantir l'étanchéité et les derniers préparatifs terminés, enfants, jardiniers de la ville et écologue sont allés à la Citadelle de Lille pour choisir, prélever et planter les essences aquatiques qui peuplent désormais la mare.

Faire vivre le projet...

Les jeunes conseillers peuvent maintenant se consacrer à l'élaboration d'un panneau

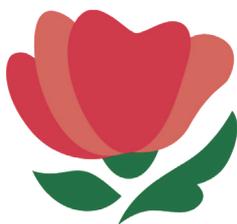
d'interprétation pour renseigner les visiteurs sur l'utilité de la mare, sa flore et sa faune. Un calendrier sera également mis en place pour son entretien : ramassage régulier des feuilles, désherbage des plantes invasives, vérification du niveau d'eau... Une citerne de récupération d'eau de pluie a été installée à proximité. Cette mare pourra donc être à terme visitée par les écoliers qui pourront ainsi découvrir et étudier le biotope si spécifique des zones humides.



Cette fin d'année a vu l'aboutissement d'un projet important concernant la qualité de vie dans notre Commune, pour lequel l'équipe municipale et les services se sont fortement impliqués. Pour ses efforts en matière de fleurissement, la commune d'Hellemmes vient d'obtenir sa "Première fleur" des Villes et Villages fleuris des Hauts-de-France.

Dans les mois à venir, les entrées de ville seront marquées par de nouveaux panneaux jaune et vert tant attendus. Après plusieurs mois de bataille, Hellemmes vient de décrocher sa première fleur au label national des Villes et Villages Fleuris.

Cette reconnaissance honorifique prend en considération de nombreux paramètres comme la qualité du patrimoine arboré, des espaces verts et fleuris, la biodiversité, le mobilier urbain, l'architecture globale des bâtiments, la propreté ou la non-utilisation de produits phytosanitaires...



Constitution du dossier et visite du jury

À la demande du Maire, c'est en 2021 que les démarches ont été effectuées afin de participer au concours. Après avoir procédé à l'inscription auprès de

la région, un groupe d'élus et de techniciens s'est constitué pour élaborer dans un premier temps un dossier de présentation de la commune (bientôt consultable sur www.hellemmes.fr). Ce dernier, long d'une cinquantaine de pages, invite le lecteur à découvrir la manière dont la commune embellit la qualité de vie de ses habitants, agit en faveur de l'environnement, améliore l'image et l'accueil et promeut le lien social.

Dans un second temps, le groupe a préparé le circuit de la visite du jury prévue au cours de l'été 2022. C'est en présence du Maire, de l'adjoint en charge du développement durable et de l'environnement, et d'agents des services Cadre de vie et Espaces verts, que le jury régional, composé d'experts et d'élus, est venu arpenter les rues de la ville le mardi 28 juin et a approuvé à l'unanimité la qualité du travail réalisé.

Et c'est le 21 octobre dernier que nous avons eu la joie d'apprendre qu'Hellemmes s'était vu décerner le Label « 1 Fleur » dans le cadre du Palmarès 2022 mais il a fallu attendre la notification officielle avant de pouvoir installer les panneaux signalétiques aux entrées de la Commune. Une consécration et une juste récompense au regard des efforts fournis par les acteurs du cadre de vie.

Un délai de deux ans va maintenant devoir être respecté avant de confirmer cette première distinction et concourir pour la deuxième fleur, avec des axes d'améliorations dégagés suite au retour des spécialistes (taille des arbustes, diversification de la palette des plantes saisonnières, récupérations d'eau de pluie...). D'ici là, les nouvelles campagnes de plantations d'arbres, les fosses fleuries le long des routes, la végétalisation des cours d'écoles et le changement de pratiques en matière de tri et de revalorisation des déchets devraient permettre de disposer d'atouts supplémentaires pour les convaincre...



Claude PRUVOT,
Adjoint au Maire
Développement durable
Biodiversité
Qualité de l'espace public

« Cette distinction est une véritable reconnaissance du travail réalisé par les jardiniers et arboristes-élagueurs municipaux qui œuvrent quotidiennement à l'entretien et à l'embellissement de nos espaces verts. Elle est également le résultat de la volonté de la municipalité d'offrir, à la population et aux visiteurs, un cadre de vie agréable, privilégiant les espaces verts au cœur de la ville tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Lors de la réception du jury, nous avons présenté la démarche menée par la ville en matière de fleurissement et de développement durable, l'équipe a bien insisté sur ces aspects et développé toute une partie sur les évolutions futures. Nous avons été élus pour six ans, nous nous sommes donné un fil rouge et nous avançons saison par saison. Le travail ne fait que commencer... »



Nos jardiniers communaux vous livrent quelques astuces...



Limiter le désherbage et l'arrosage

Pour le bien de la planète et de la plante, lorsque l'on arrose, il faut économiser l'eau et c'est possible ! Les cosses de sarrasin, le cacao, la paille de lin et bien d'autres encore, placés dans les massifs, au pied et autour de la plante, sont idéal pour garder la terre au frais, réduire l'arrosage de moitié et limiter le désherbage. Par ailleurs, la poudre de cacao est aussi un bon moyen de lutte contre les chenilles.



Éviter les produits chimiques

La Commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche écologique en faveur du « zéro phyto ». L'utilisation de produits chimiques (pesticides, insecticides) est néfaste pour l'ensemble de la faune et de la flore du jardin et contribue à polluer l'environnement. L'installation progressive d'une biodiversité dans votre jardin est en soi un excellent moyen de lutter contre les différents parasites et maladies.

Utiliser des engrais naturels comme le compost et le fumier, les engrais verts, le purin d'orties ou encore les engrais bio à base de poudres d'algues, de sang séché...

Privilégier le désherbage manuel ou thermique.



Favoriser la biodiversité

La biodiversité au jardin désigne la diversité des organismes vivants, flore et faune conjuguées. La favoriser, c'est faire du jardin un milieu vivant dans lequel des équilibres écologiques se mettent en place naturellement. Varier les hauteurs de tonte et les végétaux qui vont à la fois abriter et nourrir la faune auxiliaire et éviter la propagation des parasites et des maladies. Les essences locales sont mieux adaptées à notre terre et favorisent le développement d'une micro-faune. Certains insectes, loin d'être nuisibles, sont des auxiliaires précieux au jardin : les coccinelles et surtout leurs larves dévorent les pucerons, le carabe doré mange les limaces, les insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, bourdons, papillons, syrphes...) favorisent la pollinisation et la fécondation des fleurs.

Il est aussi possible d'installer un hôtel à insectes, des nichoirs ou un tas de bois qui servira de refuge aux petits mammifères. Hérissons, musaraignes, oiseaux et autres chauves-souris sont des prédateurs actifs d'insectes nuisibles au jardin...



Économiser l'eau

L'arrosage des plantes et pelouses du jardin ou encore le remplissage d'un bassin sont des sources de consommation d'eau très importantes. Pour bénéficier d'une eau gratuite et renouvelable, l'idéal est d'installer un système de récupération des eaux de pluie aérien ou enterré selon l'usage. Par ailleurs, mieux vaut privilégier l'arrosage en soirée, surtout en période estivale.

Préférer la plantation en pleine terre au fleurissement aérien et opter de préférence pour des plantes rustiques résistantes à la sécheresse. Les vivaces, contrairement aux annuelles, ne demandent pas d'arrosage permanent.



La Ville agit contre les perturbateurs endocriniens

Audrey LINKENHELD, Première adjointe au Maire de Lille, et Franck GHERBI, Maire d'Helleme, étaient aux côtés d'André CIOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé, le mardi 20 septembre dernier pour signer la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » à l'occasion de la 15ème édition des Semaines santé et bien-être.

Depuis longtemps, la Ville agit concrètement pour limiter l'exposition des Hellemmoises à ces substances en achetant par exemple des produits d'entretien sûrs et non toxiques, des jouets en bois pour les crèches et en abandonnant progressivement le plastique.

En signant cette charte, la municipalité s'engage

à poursuivre et renforcer son plan d'actions pour l'élimination des perturbateurs endocriniens sur son territoire. Les agents communaux seront ainsi formés aux bonnes pratiques, les habitants et les professionnels de santé seront sensibilisés et l'absence de perturbateurs endocriniens sera intégrée systématiquement dans l'ensemble de la commande publique.

Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques présentes dans des produits de consommation quotidienne (produits d'entretien, peintures, jouets, vêtements...), qui dérèglent le fonctionnement hormonal et ont des effets néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine.

Le système hormonal régule un grand nombre de phénomènes physiologiques dans notre corps, comme la croissance, le sommeil, la libido, la température corporelle ou encore la faim. En altérant son fonctionnement, les perturbateurs endocriniens sont donc susceptibles de provoquer des effets nocifs chez les individus exposés, ainsi que sur leur descendance (maladies chroniques, malformations).

Des fournitures écoresponsables

La Ville de Lille veille à ce que les substances chimiques soient limitées au maximum dans les objets en contact avec les habitants et en particulier avec des enfants. La politique d'achats durables et écoresponsables s'applique donc d'ores et déjà aux écoles avec les achats de fournitures données aux enfants.

Elle encourage aussi les enseignants à choisir des fournitures avec un faible impact environnemental et à en développer une utilisation durable. Pour la rentrée, plus de 80% des fournitures acquises ont été qualifiées d'écoresponsables.



Un défi énergétique qui nous concerne tous !

À Hellemmes aussi chaque geste compte...

Après deux années de crise sanitaire liée à la Covid-19, la collectivité doit faire face à une nouvelle crise : celle de l'énergie. Un poste fondamental de son budget et pour lequel les marges de manœuvre restent très contraintes.

Dans ce contexte difficile, exacerbé par le conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'équipe municipale et les services de la Ville se sont mobilisés pour établir un plan de sobriété énergétique ambitieux pour éviter que le budget ne flambe et faire en sorte que la nécessaire transition écologique soit une réalité à l'échelle d'Hellemmes.

Depuis plusieurs mois, les coûts de l'énergie se sont envolés, le choc est violent et impacte fortement les citoyens, les entreprises et les collectivités. À Hellemmes, l'impact sur les

finances de la Ville est estimé à 1 million d'euros pour cet hiver.

Engagée depuis des années dans des démarches environnementales et d'économies d'énergies à travers son Plan Climat Energie Air Territorial (PCAET), la Commune n'a pas attendu cette crise pour prendre conscience des enjeux climatiques pour agir et déployer une série de mesures visant à consommer toujours moins et mieux. Néanmoins, cette conjoncture exceptionnelle la pousse à agir plus vite et aller plus loin en plaçant la sobriété énergétique au cœur de ses priorités.

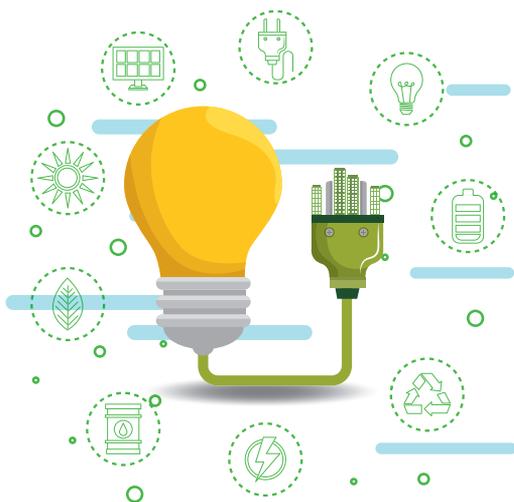
Ainsi, plusieurs mesures ont été identifiées et pensées avec une attention particulière portée aux conséquences sur les habitants : écoliers, sportifs, familles, agents communaux, enfants,

adultes, personnes âgées ou en situation de handicap... afin de ne pas perturber leur accès aux services culturels, sportifs, éducatifs ou administratifs. Des solutions nécessaires qui s'accompagneront, tout au long du mandat, d'investissements majeurs dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Ces mesures pour rendre la ville toujours plus vertueuse se déclinent autour de 3 axes :

Baisse des températures dans les équipements communaux

La température a été limitée à 19° en journée sauf pour les écoles, les crèches et l'EHPAD. Baisse du thermostat de 2° à la piscine pour porter à 26° la température de l'eau et 25° celle de l'air ambiant. Il en est de même pour les salles de sport qui sont chauffées, en accord avec les préconisations des fédérations, à 14° sauf pour les activités spécifiques comme la gymnastique et le judo (16°).



Baisse de l'intensité de l'éclairage public et extinction sur les bâtiments

L'intensité de l'éclairage public a été baissée de minuit à 6h et la mise en lumière des bâtiments publics supprimée (mairie, Villa Lisbeth,...). Lampes et chauffages d'appoints ont été bannis des bureaux administratifs et des équipements communaux.

Agir ensemble : agents, habitants, commerçants, associations...

Pour obtenir une baisse significative des consommations énergétiques, ces mesures doivent nécessairement s'accompagner d'une mobilisation de tous les acteurs du territoire. Pour cela, la Ville a multiplié ses correspondants énergies afin de suivre au plus près les consommations de ses bâtiments les plus énergivores et accompagner les changements de comportements en favorisant les éco-gestes. La Commune développe et renforce la promotion des mobilités douces et actives pour les agents et les élus (flotte de vélos et de trottinettes, verdissement du parc de véhicules,...).

En partenariat avec la Maison de l'habitat et l'Espace Logement, elle accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.

La Commune a également lancé une campagne de sensibilisation des commerçants aux éco-gestes, afin de limiter les mauvais usages et veiller au respect de la réglementation en vigueur sur l'éclairage des locaux professionnels et l'extinction des enseignes lumineuses la nuit.

Les associations seront, elles aussi, invitées à se mobiliser autour d'un contrat de sobriété, afin d'optimiser la gestion des locaux et proposer des mesures adaptées.

Quelques mesures du Plan de Sobriété



Baisse de température dans tous les bâtiments de la ville

- ➔ Limitation à 19° maximum de la température dans les services administratifs et les équipements de la ville (Espace des Acacias, bibliothèque, Espace Citoyen...).
- ➔ Cette baisse ne concerne pas les écoles, les crèches et l'EHPAD.
- ➔ Baisse de température à 14° dans les équipements sportifs, 16° pour les pratiques spécifiques (gymnastique, judo...).



Baisse de l'intensité de l'éclairage public et extinction sur les bâtiments

- ➔ Modulation de l'intensité de l'éclairage public en cœur de nuit (de minuit à 6h) et réduction de la période d'illuminations festives.
- ➔ Extinction la nuit des systèmes de mise en lumière des bâtiments publics (mairie, villa Lisbeth...).
- ➔ Installation de systèmes d'éclairage à LED ; dispositifs de temporisation programmables et détecteurs de présence.



Agir ensemble : agents, habitants, Entreprises, associations

- ➔ Multiplication du nombre de correspondants énergie pour accompagner les changements de comportement et favoriser les éco-gestes.
- ➔ Accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement.
- ➔ Sensibilisation des entreprises et commerçants : limitation des mauvais usages (climatisation, enseignes...) et veille au respect de la réglementation en matière d'éclairage nocturne des locaux professionnels.
- ➔ Mobilisation des associations à travers la mise en place d'un contrat de sobriété et une réflexion sur la stratégie pour optimiser l'utilisation des locaux communaux.
- ➔ Promotion des mobilités actives et douces, notamment auprès des agents communaux (marche, vélo, trottinette, transports collectifs et covoiturage).
- ➔ Privilégier les escaliers à l'ascenseur.



5 gestes clés, simples à adopter à la maison

Je baisse, j'éteins, je décale : chaque geste compte pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement ! Mobilisons-nous tous ensemble pour atteindre notre objectif : réduire notre consommation d'énergie de 10% dans les deux ans et de 40% d'ici 2050.

#1 Je règle mon chauffage à 19° maximum

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.

#2 Je règle mon chauffe-eau à 55° et je prends des douches moins longues

Régler son chauffe-eau à 55°, c'est réduire sa consommation d'énergie de 10%.

#3 J'éteins les appareils quand ils ne sont pas utilisés

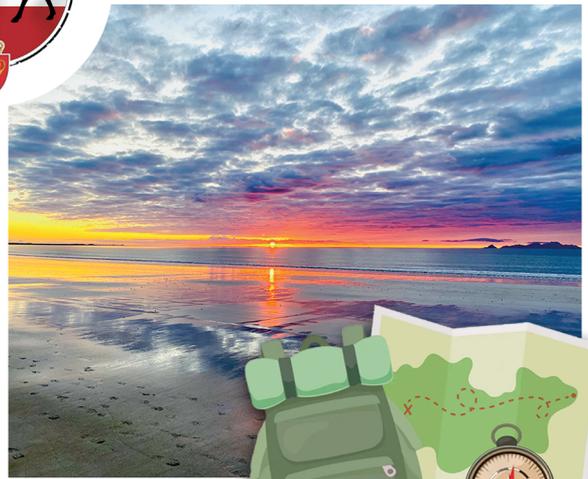
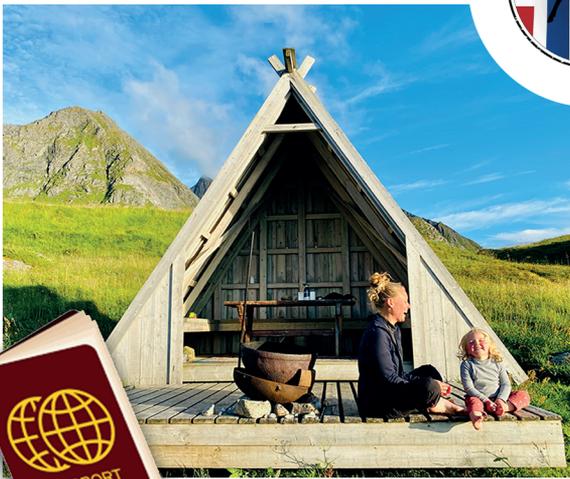
Eteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est 10% d'économies d'électricité.

#4 Je décale l'utilisation de mes appareils électriques en dehors des heures de pointe (8h>13h et 18h>20h)

En programmant mes machines l'après-midi ou la nuit, je les utilise en dehors des heures de pointe. Si on le fait tous à l'échelon national, on évite la consommation électrique d'une ville comme Marseille.

#5 J'installe un thermostat programmable

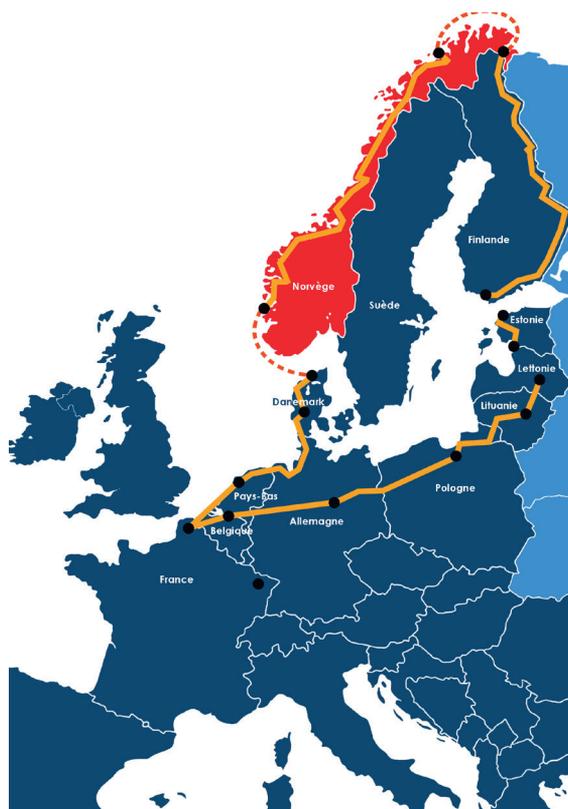
Un programmeur de chauffage bien réglé permet de réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15% par an.



Voyage en Norvège à vélo : la folle histoire de 3 Hellemmois

Accompagnés de leur petite fille de 2 ans et 4 mois, deux Hellemmois se sont lancés, le 2 mai 2022, dans une aventure complètement folle : celle de traverser le nord de l'Europe pour se rendre en Norvège... à vélo ! Le tout en 185 jours maximum.





C'est autour d'un café que Jimmy Laurent, 37 ans, nous a reçus à son domicile pour nous raconter son incroyable périple à travers l'Europe. Avec sa compagne, Audrey Arrault et leur petite fille Léna, ils ont réalisé leur rêve : visiter les Îles Lofoten en Norvège. « C'est un voyage que l'on voulait faire en avion à l'époque » nous a confié Jimmy avant qu'il ne digresse : « On est des gens qui faisons très attention, on consomme au maximum sans déchet, on tente de réduire notre empreinte carbone, on n'avait qu'une option : le vélo ! » C'est ainsi qu'il nous explique pourquoi prendre l'avion n'était plus envisageable pour un « court » voyage comme celui-ci. Ainsi est donc née la folle idée de partir dans le pays le plus au Nord de l'Europe, à la seule force de ses jambes.

Jimmy nous a raconté d'où lui est venue la passion du vélo : « Je suis musicien. Lorsque mon groupe a décidé de faire une pause, j'ai eu des vacances. Je me demandais ce que je pouvais faire, c'est à ce moment que m'est venue l'idée d'un voyage à vélo. » Si l'amour n'a pas été immédiat entre Jimmy et la bicyclette, « J'ai dû attendre d'avoir le bon matériel pour prendre du plaisir », le cyclisme lui est aujourd'hui devenu

essentiel, une façon de se vider la tête et de ne plus penser à rien « quand on s'embête, on pédale ! » Petit à petit, l'Hellemmois de 37 ans s'est fait rejoindre par sa compagne dans ses balades à deux roues, et ce, pour son plus grand plaisir : « J'ai entraîné Audrey avec moi, avant que Léna ne naisse, nous avons pu faire quelques voyages à deux » nous confie-t-il tout sourire.

« Nous voulions prendre l'air comme tout le monde à la sortie de la crise sanitaire. » Mais c'est avec une manière bien à elle que la petite famille a décidé de reprendre son souffle. « C'est maintenant ou jamais si on veut avoir un grand bout de vie ! » Tels ont été les mots adressés par Jimmy à sa compagne, étant donné que la petite Léna entrait à l'école en septembre. En regardant sa fille, il nous confie : « C'est aussi pour elle qu'on a fait ça, inconsciemment ça lui a créé des souvenirs ».

C'est donc en cyclistes avertis et parfaitement équipés que le trio a pu envisager de prendre la route : « Nous avons déjà des bons vélos, des sacoches étanches et même une remorque pour Léna. On a juste acheté des choses qui ne prennent pas trop de place, des choses légères... » Avec 6 sacoches sur chaque vélo, la remorque et son coffre, nos trois sportifs étaient prêts pour l'aventure. Même si la destination n'était pas encore tout à fait déterminée, tout l'équipement nécessaire au confort et à la sécurité de Léna était acheté et testé.

Le 2 mai 2022 est une date que le couple d'Hellemmois gardera en tête toute sa vie, celle du point de départ d'une aventure extraordinaire. Objectif : plus de 10 650 kilomètres à parcourir avant le 3 novembre impérativement, date à laquelle Audrey retourne à son activité professionnelle. En 183 jours, ils auront traversé 10 pays différents à travers l'Europe, en compagnie de leur « petit renard fûté » comme ils se plaisent à appeler Léna. Des Pays-Bas à la Pologne, en passant par l'Estonie entre autres, nos cyclo-voyageurs auront maintenu une distance moyenne d'environ 60 kilomètres par jour. « Certains jours nous pouvions rouler plus de 100 km, comme en Norvège car la nuit ne se couchait pas, tandis que d'autres jours nous roulions moins de 30 ou 40 km. » 3 mois symboliques ont permis à cette famille d'atteindre son objectif : rejoindre les Îles Lofoten. Mais nos valeureux routards ne se sont pas arrêtés là et ont poussé un peu plus

vers le Nord, jusqu'au 70ème parallèle du globe, le point le plus au Nord qu'ils aient atteint à vélo. S'en est suivie la deuxième partie de la boucle à combler, celle pour rentrer à la maison, qui elle aussi a duré 3 mois.

Ce voyage a été riche en souvenirs et en rencontres : « Nous avons traversé des paysages fantastiques et avons eu la chance de rencontrer de très belles personnes ». Jimmy nous raconte notamment sa rencontre avec Carlos, un baroudeur germano-chilien, qui fait le tour du monde depuis 10 ans. Rencontré de manière fortuite en attendant un ferry, le couple s'attache rapidement à ce cycliste expérimenté qui passera une semaine complète à leurs côtés. « Il nous a beaucoup aidé, surtout mentalement, à un moment où la fatigue était à son apogée ». Alors qu'ils n'étaient toujours pas rentrés, Carlos voulait leur faire une surprise en allant les voir chez eux : « On ne se souvenait plus lui

avoir donné notre adresse, il est venu à Hellemmes, a garé son vélo devant la maison, et nous a envoyé une photo. »

Après quasiment 180 nuits passées sous une tente, à se laver avec l'eau froide des lacs, torrents et autres cours d'eau rencontrés au gré de la route, l'heure est au recul de l'incroyable voyage qu'ils viennent d'achever. Si Jimmy devait résumer son expérience en deux mots : « Je dirais Aventure car c'est bien plus qu'un voyage et ça résume ce que l'on a vécu. Et Sauvage avec la vie que l'on a menée pendant 6 mois, que ce soient les douches glacées, ou les paysages extraordinaires ... » Rentrés le 1er novembre, cette famille hellemmoise mérite bien un peu de repos, mais elle garde de fort belles images en tête et ont déjà l'esprit vagabond : « On a investi dans quelque chose de bien, quelque chose qui va resservir ! » (Rires).

La Norvège à vélo :
une merveilleuse façon d'être proche de la nature, de découvrir les trésors cachés de la campagne, des fjords, et de gagner la sympathie des habitants par la même occasion.





Moulins d'Ascq : une brasserie exemplaire

L'Hellemus primée au Concours général agricole

Chaque année, le Concours général agricole – le plus ancien et le plus réputé des concours, organisé dans le cadre du Salon International de l'Agriculture depuis 1870 – met en compétition des milliers d'agriculteurs, éleveurs et producteurs de France. Tous ont à cœur de briller lors de cette compétition et de mettre en avant l'excellence de leurs savoir-faire.

Bières ou champagne, foie gras ou fromages, vaches de race ou chevaux de trait... c'est toute la diversité de l'agriculture française et de ses produits qui est mise à l'honneur. Les échantillons sélectionnés au cours de l'année font l'objet d'une dégustation à l'aveugle par un jury possédant une haute expertise à la fois technique et gustative des produits leur permettant de déceler les arômes caractéristiques, de noter les qualités et les typicités pour une même catégorie. Ces experts sont des professionnels de la filière, producteurs, représentants des syndicats et des appellations ou encore consommateurs avertis.

L'édition 2023 du concours s'est tenue du 25 février au 5 mars et sur les quelques 650 brasseries présentes,

la Brasserie Moulins d'Ascq a été récompensée de 2 médailles : l'or pour sa Moulins d'Ascq Triple dans la catégorie "Bière blonde de haute fermentation - TAV supérieur à 6%", et le bronze pour notre Hellemus Blonde dans la catégorie "Bière blonde de haute fermentation - TAV inférieur ou égal à 6%". Pas étonnant quand on sait que la bière hellemmoise avait déjà reçu la médaille d'argent lors du World Beer Award 2022.

Véritable bière du Nord, l'Hellemus Blonde est une bière de caractère qui séduit par son goût généreux, ses arômes puissants et complexes, dans laquelle on retrouve toute la passion et le savoir-faire de nos maîtres brasseurs. Agréable et rafraîchissante, elle peut se déguster seule mais peut aussi s'accorder parfaitement avec des bons plats de la région comme un Welsh, une carbonnade flamande ou encore un Potjevleesch.

Attention : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Tendre vers l'exemplarité écologique

Les ingrédients sont évidemment tous bio et la brasserie s'engage au quotidien pour réduire son empreinte environnementale : énergie verte, méthanisation des

levures, récupération des calories du process pour chauffer la brasserie, acteur engagé dans le réemploi des bouteilles consignées...

Pourquoi retourner ses bouteilles

Le retour des bouteilles permet de les laver et de les réutiliser. Réemployer un contenant en verre est plus écologique que de le casser pour le refaire !

En juillet 2019, la brasserie a initié « l'Opération Consigne », en partenariat avec Haut La Consigne. Des points de collecte ont été identifiés afin de récupérer les bouteilles et de les réutiliser une fois lavées.

Plus de 70 000 bouteilles ont été récupérées depuis le début de l'opération. L'objectif de Mathieu LEPOUTRE et son équipe en 2023 : continuer à développer le réemploi avec plus de 60 000 bouteilles ! 2023, c'est aussi le lancement du centre de lavage de Haut la Consigne à Neuville-en-Ferrain, puisque laver une bouteille c'est bien, mais c'est encore mieux lorsque cette opération est réalisée à proximité de son lieu de remplissage.

Ma bouteille est-elle réemployable ?



Lorsque vous achetez une bouteille, soyez attentifs à ce logo. Il signifie que la bouteille est certifiée « apte » au réemploi et que vous pouvez la retourner dans les magasins et sites partenaires.

Pour entrer dans le réseau consigne, la brasserie a changé ses bouteilles pour qu'elles correspondent au format standard demandé. Elle est également passée du bouchon en liège à la capsule afin de réduire ses déchets.

- Les bouteilles en verre conçues pour la consigne peuvent être utilisées jusqu'à 50 fois.
- 75% d'énergie économisée : lors du réemploi, les bouteilles sont lavées à 80° alors que la fonte du verre nécessite la chauffe d'un four à 1500°, 365 jours, 24h/24.
- 33% d'eau économisée : le recyclage consomme de

l'eau pour nettoyer et refroidir le verre.

- 79% d'émission de gaz à effet de serre en moins : la fonte du verre a un impact environnemental important et le verre doit être transporté avant d'être recyclé.

En route vers l'énergie verte

En 2021, la brasserie a emménagé dans un nouveau bâtiment éco-conçu ! Un projet passionnant et ambitieux qui a mobilisé ses équipes pendant plus de 2 ans pour concevoir un bâtiment qui abrite aujourd'hui ses bureaux, son atelier de production dernière génération mais également une « Tap Room », véritable lieu de convivialité autour de son savoir-faire.

Le nouvel atelier de production a été pensé pour être un exemple de production respectueuse de l'environnement. Un objectif certes ambitieux mais important pour l'entreprise qui a aussi fait le choix d'installer des panneaux solaires en 2023 : la production de cette énergie permettra de couvrir jusqu'à 22% de ses besoins en électricité.

Un audit de ses émissions de CO2 est réalisé, afin de les identifier et de les limiter au travers d'actions concrètes à mettre en place.

À noter également que la brasserie livre ses clients en région à l'aide de véhicule roulant au biogaz (biocarburant issu de la méthanisation de déchets organiques) et à l'électrique.

Les calories du processus de fabrication sont récupérées pour chauffer l'intégralité du bâtiment et la récupération des eaux de pluie permet d'alimenter les toilettes du bar et les robinets extérieurs.

Côté déchets, la drèche (résidu du brassage des céréales) est récupérée chaque semaine pour l'alimentation animale d'éleveurs de notre territoire. Les levures sont méthanisées et transformées en biogaz, permettant de valoriser efficacement et localement les matières organiques agricoles, de produire de l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique.

Le saviez-vous ?

Quand Mathieu LEPOUTRE se lance dans le projet de brasserie artisanale biologique en 1999, il doit créer une marque. Il lui faut un emblème fort de sa région, les Hauts de France, il choisit le moulin à vent emblématique des Flandres. Le Moulin à vent c'est le travail du blé qui devient pain, la brasserie c'est le travail de l'orge qui devient bière, d'ailleurs ne dit-on pas de la bière qu'elle est le pain liquide ? Comme il s'installe à Villeneuve d'Ascq, la marque est toute trouvée : ce sera Moulins d'Ascq.

Désiré THERBY,

maire, conseiller
général du Nord,
cheminot

Né à Lille le 5 janvier 1879 à Lille, Désiré-Adolphe Therby est chaudronnier, militant syndicaliste et grand socialiste français. Maire d'Hellemmes pendant près de 20 ans entre 1925 et 1944, il décèdera à son domicile le 8 février 1950, à la suite d'une paralysie qui lui retirera l'usage de la parole.



Cheminot syndicaliste

Après l'instruction primaire, Désiré Therby (fils de Richard Therby et Cécile Lanniau) intègre en décembre 1898 les ateliers d'Hellemmes de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord.

Très jeune, il commence à militer au syndicat des cheminots. Homme bourru mais au cœur d'une générosité immense, il intègre le Parti Ouvrier Français, puis se tourne vers la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O), parti qui l'accompagnera jusqu'à la fin de sa vie.

Chaudronnier à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, il fut l'animateur de la section syndicale et participa activement en octobre 1910 à la grève de la « thune ». Cette première grande grève cheminote de l'histoire, qui visait à exiger du gouvernement l'instauration d'un salaire minimum journalier de cinq

francs, a été très couverte par les médias de l'époque, témoignant du mouvement ferroviaire dans le pays. Cependant, en dépit de son ampleur et de sa durée, la grève échoue et débouche sur une très importante répression dont Désiré Therby sera victime.

Après un premier mariage célébré à Hellemmes avec Marie Adolphine Deffranes le 24 février 1906, il est élu conseiller municipal d'Hellemmes en 1912. Deux ans plus tard, il est mobilisé en tant qu'ouvrier spécialisé dans une usine à Givors (Rhône) pour toute la durée de la Première Guerre mondiale. De retour dans le Nord le 22 janvier 1919, il sera réintégré dans les Chemins de Fer. Divorcé depuis décembre 1922, Désiré Therby se remarie en février 1926 avec Jeanne Besson, une femme qu'il a rencontrée durant la Première Guerre mondiale, alors qu'il travaillait à Givors.

Près de 20 ans à la tête de la municipalité

Choisi comme adjoint au maire en 1919, il se sépara de son ami Joseph Hentgès lors de la scission entre le Parti Communiste et la S.F.I.O. Ce dernier, qui avait opté pour le Parti communiste, dut se démettre de ses fonctions de maire qui échurent à Therby, resté fidèle à la SFIO et soutenu par la majorité du conseil municipal. Les élections de mai 1925 le porteront au poste de premier magistrat qu'il occupera jusque 1944. En outre, il sera conseiller général du Canton Lille-Est de 1926 à 1936.

Administrateur et bâtisseur

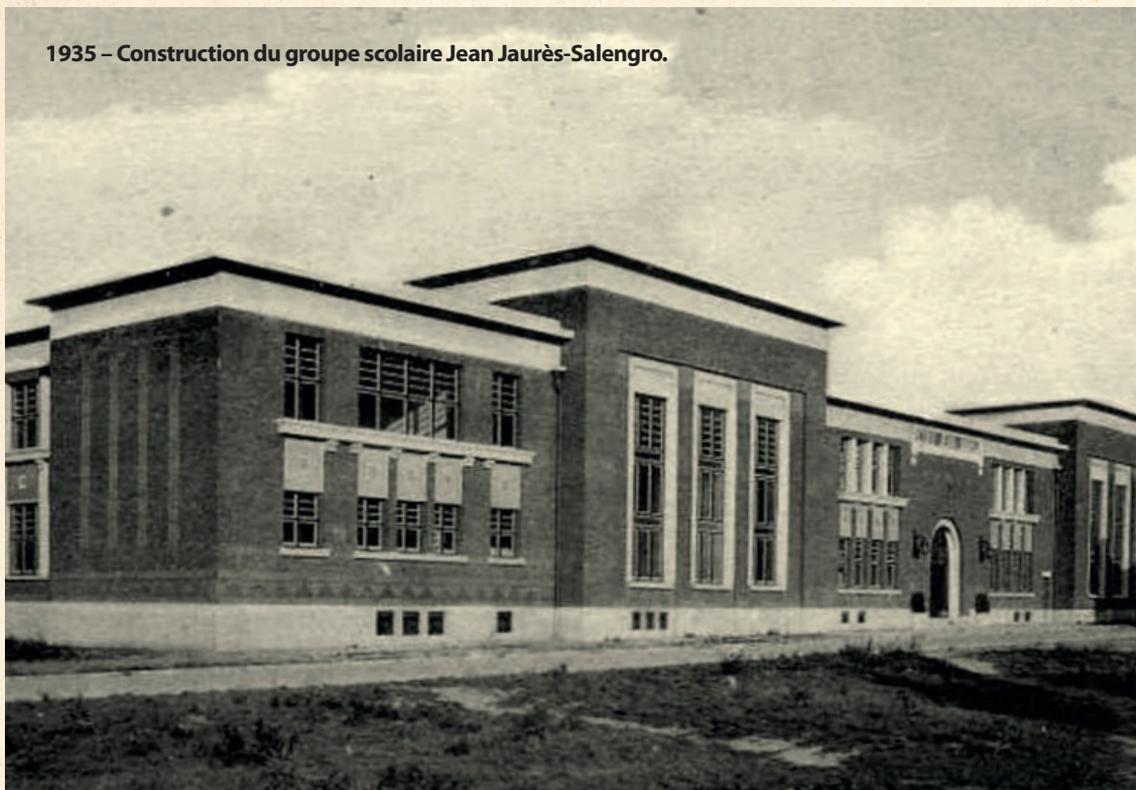
Durant ses mandats successifs, il s'efforça de développer les constructions scolaires ainsi que des réalisations à caractère social, profitant notamment de la loi Loucheur votée en 1928, qui prévoyait des prêts à 2% sur une très longue durée pour l'accession à une propriété individuelle. En France, en l'espace de 5 ans, 200 000 logements sociaux et 60 000 logements pour

les classes moyennes furent construits.

Au total, pas moins de 16 nouvelles rues avec de nombreux logements verront le jour à Hellemmes, attirant de nouveaux propriétaires soucieux de se rapprocher de leur lieu de travail. Ces maisons « type 1930 », encore visibles de nos jours ont marqué durablement le visage de notre agglomération.

Désiré Therby est aussi à l'origine de nombreuses réalisations innovantes, comme le service municipal de ramassage des ordures ménagères équipé d'une benne basculante automobile, la construction du théâtre de verdure ou encore l'acquisition, en 1932, de terrains pour l'aménagement du stade municipal (Champs Gérard). Mais c'est surtout au niveau de l'éducation et de la jeunesse que l'édile va briller. Il achète en 1930 une propriété qui permettra l'ouverture d'un camp de vacances (aujourd'hui Centre Gustave Engrand), aménage la rue Anatole France avec la construction de l'important groupe scolaire Jaurès/Salengro (1935), un jardin public et un jardin d'enfants. Dans le même temps, il réalise les travaux d'agrandissement de l'école Fénelon et transforme l'ancienne école maternelle Faidherbe en gymnase (1936). On lui

1935 – Construction du groupe scolaire Jean Jaurès-Salengro.



doit également le service d'inspection médicale scolaire et l'aménagement modèle des cantines.

L'impact de la guerre sur sa mandature

La période de l'avant-guerre fut compliquée pour Désiré Therby. Avec les premiers appelés par l'armée, les restrictions et les difficultés économiques, les craintes de la population ne cessaient d'augmenter. Après le début de la guerre le 1er septembre 1939 et l'invasion de la ville par les Allemands en 1940, le maire d'Hellemmes doit gérer les situations les plus compliquées : bombardements, destructions, arrestations, séquestrations qui sont le lot quotidien des habitants. C'est pourquoi Désiré Therby va mettre en place un système de distribution de lait aux malades et aux enfants. Il va aussi essayer de soutenir les prisonniers de guerre en leur transmettant des colis. Face aux grandes difficultés rencontrées par la population pour se ravitailler, le maire qui a été maintenu en poste par le préfet du Nord en août 1941, va créer des soupes scolaires à l'aide du Secours National, en vue de préserver la santé des enfants dans

les écoles.

Désiré Therby, sur sa grande lancée de création et d'innovation, va assister à une révolution au sein du conseil municipal. C'est sous son mandat, en 1942, que pour la première fois, une femme sera élue à Hellemmes, en la personne de Madame Marie Narguet.

L'histoire prend fin entre Désiré Therby et la mairie d'Hellemmes, lorsqu'en 1944 la région est libérée. Le conseil municipal qui est alors conduit par Therby, est remplacé par ce que l'on va appeler la « délégation » municipale, placée sous la présidence de Gérard Clay.

Clap de fin...

Lors de son décès le 8 février 1950, la presse écrit : « Le regretté disparu, qui était âgé de 71 ans, avait dû se retirer de la vie publique en raison de son état de santé après avoir été conseiller municipal depuis 1912 et maire de la commune de 1925 à 1944, puis conseiller général de 1926 à 1936. (Il fût) d'une très grande activité, il avait su donner la mesure de ses qualités d'organisateur et d'administrateur ... ».

Il repose maintenant en paix au cimetière d'Hellemmes, décoré de l'Ordre des Palmes Académiques.



ENSEMBLE, RÉINVENTONS HELLEMES NOTRE COMMUNE SOLIDAIRE !

Un mot sur la réforme des retraites ?

Réforme : « changement de caractère profond, radical apporté à quelque chose, en particulier à une institution, et visant à améliorer son fonctionnement ». Au vu de la définition Larousse, c'est un raté monumental et même historique au regard de la majorité des français opposée à cette pseudo réforme des retraites.

Malgré des millions de manifestants dans la rue contre une loi injuste et inutile, on a assisté à un véritable déni de démocratie et un asservissement affiché aux lobbys.

Pourtant les nombreux spécialistes sont unanimes sur les alternatives possibles et crédibles : faire respecter l'égalité salariale entre femmes et hommes (une honte dans le pays des droits de l'homme au 21ème siècle), favoriser la création d'emplois, rétablir l'ISF, augmenter les cotisations sociales des revenus financiers, etc.

Cette loi aujourd'hui promulguée, c'est l'arbre qui cache la forêt. Nous faisons face à une catastrophe sociale et écologique inédite et ce gouvernement utilise la division, la diversion et même la violence pour faire taire les oppositions. Ce n'est pas avec de telles méthodes qu'un gouvernement peut espérer affronter et surmonter les défis sociaux et écologiques qui nous attendent, mais est-ce vraiment son ambition ? Le bien-être de la finance semble bien plus lui importer...

Quel impact sur notre commune ?

À Hellemmes comme dans la majorité des villes françaises, nous faisons face à un tsunami social sans précédent : crise du logement (20 000 familles en attente d'un logement sur la MEL), crise énergétique, crise écologique, crise démocratique... La Ville, commune Solidaire, et son CCAS œuvrent au quotidien afin de jouer pleinement leur rôle d'amortisseur social en accompagnant les Hellemmoises et les Hellemmois de la petite enfance aux aînés.

Au moment du bilan de mi-mandat et malgré 3 dernières années difficiles, la ville fait preuve de résilience et l'équipe municipale tient ses engagements : ouverture de la Médiathèque (40 ans d'attente), ouverture d'un premier tiers lieu citoyen et écologique sur le quartier de l'Épine, vaste plan de rénovation des écoles, extension de la zone 30 km/h, déploiement des box à vélos, aménagement de rues scolaires, intensification

des plantations d'arbres et label « Espace Arboré Remarquable » récompensée par la 1ère fleur au concours des villes et villages fleuris...

Mabrouk ZOUAREG

Président du groupe Majoritaire

Quentin THOMMEN,

Président du groupe communiste

HELLEMES VERTE

Nous sommes très mobilisés pour améliorer la qualité de l'air, mais nous accordons autant d'importance à celle de l'eau qui coule de nos robinets.

Notre département est déjà rentré en vigilance « sécheresse » alors que nous sommes encore au cœur du printemps. Cela doit nous conduire collectivement à nous montrer responsable dans la quantité d'eau que nous consommons. Nous avons aussi découvert avec inquiétude l'alerte de l'ANSES relative à la présence de résidus d'un fongicide toxique dans de nombreux prélèvements d'eau potable à travers la France. Nous le voyons avec gravité, même des produits interdits il y a plusieurs années ruissellent encore aujourd'hui dans notre eau.

Convaincus que sa qualité est aussi importante que notre confiance en elle, nous appelons donc l'Etat, la MEL et le Maire à tout mettre en œuvre pour garantir à chaque foyer de recevoir une eau irréprochable, qui puisse être bue les yeux fermés.

Simon JAMELIN

*Conseiller communal
Hellemmes verte 2020
www.hellemmesverte.fr*

FAIRE RESPIRER HELLEMES

Avec vous, soutenons les petits commerces !

Nos commerçants ont plus que jamais besoin de notre soutien. Cela peut sembler évident, mais concentrer nos dépenses sur notre territoire est le meilleur moyen de soutenir nos commerces.

Ils participent à l'économie et aux initiatives locales. Ils contribuent à l'identité de la ville, à la richesse du patrimoine et donc à la vie de la commune.

Nos commerçants enrichissent nos rues, offrant des produits et des services de qualité. Les employés sont des personnes que nous connaissons, ce sont aussi nos voisins, nos

amis et notre famille.

Un peu mois de 3 ans après nous avoir donné votre confiance lors des élections municipales de 2020, le groupe Faire Respirer Hellemmes s'engage pour un avenir meilleur et au service de tous les Hellemmois.

Kalid BOUANANI

*Conseiller communal
Faire Respirer Hellemmes*

DÉCIDEZ POUR HELLEMES

Chères Hellemmoises, chers Hellemmois,

le piratage informatique qui touche notre ville impacte grandement notre quotidien. Celui des agents d'abord, qui font un travail remarquable pour assurer la continuité du service public. Nous pensons également aux familles avec enfants, fortement impactées par l'impossibilité de recevoir leur facture de cantine chaque mois, et qui devront payer rétroactivement ces factures quand le service sera rétabli.

Or, nous pensons qu'il est inenvisageable, en pleine crise sociale, de faire payer aux familles le coût de cette attaque informatique. C'est pourquoi, avec vos députés France Insoumise Ugo BERNALICIS et Adrien QUATENNENS, nous demandons à la mairie de Lille d'exonérer les familles du paiement de la cantine sur les mois où la facturation mensuelle n'aura pas été possible, et d'envisager une réflexion plus large sur la gratuité de la cantine.

La cantine gratuite, bio et locale, voilà un bon moyen de répondre concrètement aux urgences sociales et écologiques de notre commune !

Lucas FOURNIER

*Conseiller communal LFI-NUPES
Décidez pour Hellemmes*

**Prochaine séance
publique du
Conseil Communal
le jeudi 22 juin
à 19h,
Espace des Acacias**

À VENIR À HELLEMMES...

10 JUIN

HELLEMMES EN FAMILLE
COMPLEXE SPORTIF ARTHUR CORNETTE

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
DANS LES CAFÉS PARTICIPANTS

7 JUILLET

FÊTE D'OUVERTURE
DE NOS QUARTIERS D'ÉTÉ
PARC LEROY - RUE JEANNE D'ARC

14 JUILLET

FÊTE NATIONALE
PLACE HENTGÈS

21 JUILLET

FÊTE DE CLÔTURE
DE NOS QUARTIERS D'ÉTÉ
TIERS LIEU - BOULEVARD DE L'ÉPINE

9 SEPTEMBRE LES POPOTES ROULANTES
PARC ENGRAND - RUE FAIDHERBE

16 & 17 SEPTEMBRE

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

+ D'INFOS SUR WWW.HELLEMMES.FR



communehellemmes



mairiehellemmes